

\* Détails chez  
**TECH**  
 MINI-MÉCANIQUE  
 techninimecanique.com

196, ch. Haut de la Rivière  
 Saint-Pacôme  
 418 852-2922

Financement à **3,99%**  
 jusqu'à 60 mois  
 OU  
**700\$**  
 de RABAIS  
 et 1 AN KPP  
 supplémentaire

**KAWASAKI ELIMINATOR  
 500 SE**

40912725-2

FINANCEMENT  
**Good Times**  
 Let the Good Times Roll  
**Kawasaki**

**C'EST L'HEURE  
 TOYOTA**

**2025 BZ4X LE 2RM**

Prix suggéré de **38 462\$** Location à partir de **99\$** Pour 48 mois  
 / SEM. 16 000 km  
 4 700\$ d'acompte + 271\$ de  
 contribution concessionnaire

**Incitatif de 12 000\$**  
 (rabais gouvernementaux de 4 000\$ +  
 incitatif client de 7 000\$ + 1 000\$ du concessionnaire)

**2025 TACOMA 4X4 TRD SPORT**

HYBRIDE  
 AUSSI EN  
 INVENTAIRE

HYBRIDE  
 BRANCHABLE

**2025 PRIUS HYBRIDE BRANCHABLE SE**

Prix suggéré de **38 927\$** Location à partir de **99\$** Pour 60 mois  
 / SEM. 20 000 km  
 2 500\$ d'acompte

**Incitatif de 4 000\$**  
 (rabais gouvernementaux de 1 000\$ ainsi  
 que l'incitatif client de 3 000\$)

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

TOYOTA

159 A, Fraser, Rivière-du-Loup  
**418 862-3222**  
 www.rivieredulouptoyota.com

085942725

\* Pour un temps limité. Photos  
 à titre indicatif. Détails chez  
 Rivière-du-Loup Toyota.

PEA  
 protection extra-attentive

5699H0525

**ROYAL LEPAGE**  
**KAMOURASKA-L'ISLET**

Agence immobilière  
 Franchisé indépendant et autonome Royal LePage  
 vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

**SERVICE de MASSOTHÉRAPIE**  
*à Saint-Pascal*

**Benjamin Ouellet, massothérapeute**  
 Membre de l'Association des  
 massothérapeutes du Québec

Service de massothérapie Benjamin Ouellet  
 La Bienveillante  
 604, rue Taché, Saint-Pascal  
 Tél. : 1 581 673-1106 • Courriel : benou20@icloud.com  
 Suivez-moi sur ma page Facebook

0352E5024  
 0008H0724

*La puissance d'un groupe*

**OLIVIER**  
 KAMOURASKA | CHRYSLER

*Venez me rencontrer!*  
 Benoît Chouinard, conseiller aux ventes  
 418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
**418 492-3432 • 1 800 363-3432**  
 olivierkamouraskachrysler.com

SEMAINE DU 7 JUILLET 2025

# Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 27  
 40 PAGES



EN PP  
 2 ET 3

Une vague  
 d'amour pour  
 la piscine

Le tramway reste  
 chez Alstom, p. 5

30 ans pour  
 le Symposium, p. 6

**ZONE**  
 circulaires

**DUMAIS**  
 camilledumais.com  
 VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1932

P. 31



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Le dossier de la réfection de la piscine du Cégep de La Pocatière est plus rassembleur que jamais. Le travail effectué depuis un an par le milieu, les députés, maires et membres du comité citoyen Sauvons notre piscine fait de belles vagues. À ce jour, alors que 9,4 des 12 millions \$ nécessaires à la poursuite du projet sont sur la table, le milieu se mobilise avec une campagne de financement populaire, dont l'objectif est d'amasser 1 M\$ sur les 2,6 millions \$ manquants.



Le jeune Samuel Adjin, athlète de 20 ans de La Pocatière, a fait le premier don de 50 \$, au grand plaisir du député Bernard Généreux. Photos : Marc Larouche

« Je suis natif de La Pocatière. J'ai grandi dans une famille sportive multiple. Mes sœurs m'ont appris à nager dans cette piscine, j'y ai appris à plonger, à retenir mon souffle sous l'eau, et j'y ai ensuite appris à mes enfants à nager », affirme le député de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata, Bernard Généreux, qui assure la présidence d'honneur de la campagne. « J'ai aussi fait de l'aquaforme et des dizaines de longueurs dans cette piscine. J'ai hâte qu'elle revienne, parce que de toute évidence j'ai besoin de me remettre en forme », blague-t-il.

Parce que malgré le sérieux de l'opération, le lancement de la campagne s'est fait dans la bonne humeur sur le site des jeux d'eaux du Centre Bombardier, avec des dignitaires de partout, des citoyens et des dizaines d'enfants bourrés d'une énergie qu'ils dépenseraient bien dans l'eau de la piscine du Cégep.

Même le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, avait revêtu son maillot de bain et ses sandales Crocs pour l'occasion, lui qui a eu droit à une bonne douche, question de se mouiller pour la cause. « Un projet comme celui-là, c'est important pour La Pocatière et tout le milieu. De tels services de proximité, c'est nécessaire. »

#### Travail en amont

Saluant le travail réalisé depuis un an, Bernard Généreux a souligné l'engagement de Juley Letarte, Francine Lamarre, Kathy Lizotte et Joanie Boilard du comité citoyen Sauvons notre piscine. « Elles sont beaucoup plus que les porte-parole adjointes de cette campagne de financement. Elles ont travaillé pour sensibiliser la population à l'importance d'avoir une piscine rénovée le plus rapidement possible. [...] J'ai encore sur le cœur la fermeture du centre de ski de la région. Je ne veux pas qu'il arrive la même chose pour la piscine. »

« Depuis le début, les gens nous demandaient d'organiser une campagne de financement. Nous n'étions pas prêtes. Différents partenaires devaient s'engager avant. Aujourd'hui, nous sommes en fin de course, et on s'allie pour aller de l'avant », mentionne Mme Letarte.

Actuellement, selon les chiffres du Cégep de La Pocatière, l'ensemble des sommes engagées totalise 9,4 millions \$, soit 79 % du projet total. Arrivé comme directeur général du Cégep au beau milieu du dossier, Steve Gignac est confiant. « C'est arrivé comme une grosse vague. Là, on sent qu'on est en train de surfer sur la vague, et bientôt elle arrivera sur la

## Faites partie de la vague pour la piscine

plage », dit celui qui affirme que le budget tient la route. « On n'est jamais entièrement à l'abri d'augmentations, mais actuellement, notre budget est encore bon. »

Le jeune Samuel Adjin, athlète de 20 ans de La Pocatière, qui a récemment reçu pas moins de six offres de division 1 de football par la National Collegiate Athletic aux États-Unis, a tenu à faire sa part. « J'ai appris à nager dans cette piscine. Ça m'a toujours servi dans toute ma carrière. Ça a été mon premier contact avec le sport, et j'y ai plein de souvenirs. J'espère que tout le monde fera un don, et je désire être le premier », dit-il en brandissant 50 \$.

La population est invitée à donner en scannant le code QR ci-dessous, ou en ligne sur le site de Trajectoires hommes du KRTB (trajectoireshommes.com), l'organisme fiduciaire qui s'occupe de gérer le tout. « C'est un partenariat gagnant-

gagnant qui favorise le mieux-être collectif, et qui profitera à toute la communauté », note Josée Campeau la directrice générale de l'organisme.

À la une : L'annonce s'est faite devant une foule joyeuse. Photo : Marc Larouche



Il est possible de faire un don en balayant ce code QR. Tout don de 20 \$ et plus donne droit à un reçu pour fins d'impôts.



Bernard Généreux avait apporté les accessoires de circonstance, au grand plaisir des enfants.



Les organisateurs demandent à toute la population de faire partie de la vague.

## Ce qu'ils ont dit :



— J'adore l'eau, je suis un gars d'eau. Ce que j'ai appris dans cette piscine m'a probablement sauvé la vie plus d'une fois.

*Bernard Généreux, député de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomiq-Témiscouata*



— Nous allons faire ce sprint et nous avons besoin de vous, la population, les entreprises, les acteurs clés. C'est un projet ambitieux...

*Julye Letarte du comité de citoyens*



— On se lève le matin, et on veut que nos jeunes passent leur vie ici, qu'ils soient bien. La piscine est importante pour la sécurité sur les plans d'eau, et aussi pour l'activité physique.

*Vincent Bérubé, maire de La Pocatière*



— Des entreprises et des individus ont levé la main. Je participerai aussi de manière personnelle, et par le biais de mon soutien à l'action bénévole.

*Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud*



— Dès que l'objectif de 12 millions \$ sera atteint, nous lancerons les appels d'offres et commencerons les travaux.

*Steve Gignac, directeur général du Cégep de La Pocatière.*



— J'ai appris à nager dans cette piscine. Ça m'a servi dans toute ma carrière. Ça a été mon premier contact avec le sport.

*Samuel Adjin, athlète de La Pocatière*

## Mathieu Rivest vide... son bac

Même si l'ambiance était conviviale, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a probablement pris un certain plaisir à vider le plein contenu d'un bac d'eau froide sur le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, au lancement de la campagne de financement populaire. C'est que visiblement, il juge que la contribution des municipalités pourrait être bonifiée.

MARC LAROUCHE

« Partout où il y a eu des investissements de même nature, plus du quart du montant total provenait du milieu municipal. Sur notre projet de 12 millions \$ pour



*Mathieu Rivest a certainement pris un petit plaisir à vider un bac d'eau froide sur la tête du maire de La Pocatière, Vincent Bérubé. Photo : Marc Larouche*

la piscine, les municipalités ont injecté le dixième. Si tout le monde avait fait son bout de chemin, comme notre gouvernement l'a fait, l'objectif serait déjà atteint aujourd'hui», dit-il, fier que Québec ait octroyé 5,3 millions \$ au projet, dont un million en bonification récente.

La MRC de Kamouraska contribue pour 1,2 million \$ au projet. De cette somme, 436 000 \$ proviennent de la Ville de La Pocatière. Interrogé sur les déclarations de M. Rivest, Vincent Bérubé a affirmé ne pas vouloir relancer ce débat.

« J'envoie le message à toute notre communauté. J'invite le milieu municipal à se repositionner, et à continuer de réfléchir à des solutions novatrices, comme la direction du Cégep l'a fait en faisant preuve de beaucoup de créativité pour aller chercher différentes enveloppes. Il faut fouiller partout, pas seulement au niveau de la quote-part », dit M. Rivest. Les préfets du Kamouraska, Sylvain Roy, et de L'Islet, Normand Caron, étaient absents de l'activité. L'Islet a collaboré au financement pour 225 000 \$.

Pour Mathieu Rivest, des discussions sont en cours avec différents partenaires

potentiels, dont Desjardins et d'importantes entreprises du milieu. « D'autres étapes nous mèneront au succès ». En référence à la campagne de financement, le député Bernard Généreux affirmait que ce genre de projet devait être réalisé avec l'argent du milieu. « Je l'ai vécu avec le Centre Bombardier. Notre campagne a deux volets : Grand donateur, avec la Fondation du Cégep, et l'aspect populaire, avec la campagne citoyenne. »

La Loterie des Chevaliers de Colomb  
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition 2025  
**La Chasse à l'As de Trèfle**

Gagnante du dernier tirage (semaine #25) :  
Mme Martine Pelletier de La Pocatière.  
Elle mérite le lot hebdomadaire de 42\$ ainsi que le lot progressif de la semaine au montant 52,50\$ pour un total de 94,50\$.  
Ceci marque la fin de l'édition 2025 de la chasse à l'as de trèfle des Chevaliers de Colomb conseil 5425.

1423E-2725

## Le Bas-Saint-Laurent parmi les destinations prisées de l'été

Le Bas-Saint-Laurent se hisse parmi les cinq destinations québécoises les plus populaires pour les vacances estivales de 2025, selon le plus récent sondage de CAA-Québec sur les intentions de voyage des Québécois.

MARC LAROUCHE

« Ces données annuelles confirment ce que nos conseillers en voyages voient depuis quelques mois », indique Philippe Blain, vice-président Voyage chez CAA-Québec. Alors que les tensions politiques entre le Canada et les États-Unis et l'instabilité économique teintent l'ambiance estivale, les Québécois privilégient les vacances au pays, et particulièrement dans leur propre province.

Ainsi, 54 % des répondants au sondage prévoient passer leurs vacances au Québec cet été. Parmi eux, 39 % parcourront les routes pour visiter l'une ou l'autre des régions de la province, dont la nôtre. Le Bas-Saint-Laurent arrive en cinquième position des destinations les plus envisagées, derrière la ville de Québec, la Gaspésie, Charlevoix et les Cantons-de-l'Est. Ce classement témoigne de la capacité d'attraction de la région, à la fois pour ses paysages, ses activités de plein air et sa richesse culturelle.

Du côté des destinations canadiennes, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse dominent, alors que

les intentions de séjour aux États-Unis chutent drastiquement à seulement 4 %, soit une baisse de huit points par rapport à 2024. L'inflation et les hausses hypothécaires à venir n'y sont pas étrangères, puisque 56 % des vacanciers affirment que le coût de la vie influence leurs choix, et 43 % des ménages concernés par un renouvellement hypothécaire en 2025 le mentionnent comme un facteur important dans leur planification.

Malgré tout, le budget de vacances moyen par famille se maintient à 2095 \$, une légère hausse par rapport à l'année précédente. La durée des séjours reste stable, avec une préférence marquée pour les vacances de deux semaines (38 %) ou plus (31 %).

### Relaxation et découvertes

Le sondage révèle également les principales activités prévues : faire du tourisme (41 %), se reposer (39 %), aller à la plage (31 %) et visiter la famille ou les amis (30 %). Les vacanciers profiteront de leur congé dans une diversité de types d'hébergement, les hôtels et auberges étant

les plus prisés (34 %), suivis des chalets ou résidences de tourisme (21 %) et du camping (13 %).

La popularité grandissante des destinations locales incite cependant à la prudence, notamment en ce qui concerne l'assurance voyage. « Nous entendons malheureusement beaucoup d'histoires de vacanciers qui croyaient être couverts

pour des soins médicaux d'urgence, mais qui se sont plutôt vu remettre une lourde facture », rappelle Suzanne Michaud, vice-présidente Assurances. Moins du quart des répondants savent que la RAMQ ne couvre pas entièrement les soins médicaux reçus hors Québec, ce qui peut engendrer de mauvaises surprises, même lors de séjours au Canada.



Les Québécois démontrent une volonté de voyager autrement en redécouvrant les activités régionales, notamment au Kamouraska. Photo : Marc Larouche

## La chasse à l'as de trèfle a trouvé sa vainqueur

Après 24 semaines, le tirage du 19 juin a permis à Gaétane Sirois de La Pocatière de gagner le lot hebdomadaire de 110 \$, et de se voir attribuer le lot cumulatif s'élevant à 4038,75 \$ pour un gain total de 4148,75 \$. L'heureuse gagnante a sélectionné la case numéro 7 qui renfermait l'as de trèfle qui, comme à chacun des tirages, avait été dissimulé parmi les cartes en jeu.

Les recettes brutes totales sont de 16 365,00 \$, ce qui a permis de remettre 7364,25 \$ en prix pour les lots hebdomadaires (20 %) et le lot progressif (25 %). Les recettes seront partagées entre Moisson Kamouraska (1636,50 \$), les œuvres des Chevaliers de Colomb conseil 5425 (1636,50 \$), et les fabriques de Saint-Onésime, de Rivière-Ouelle et de La Pocatière (3273 \$). Le reste (2454,75 \$, ou 15 % des recettes) servira à couvrir les frais administratifs pour la tenue de la loterie.

Le conseil 5425 de Sainte-Anne-de-la-Pocatière remercie la population pour sa participation hebdomadaire, ainsi que ses partenaires Metro Lebel, Marché Ami et Dépanneur Jimbo. Le déroulement des tirages récents, les règlements et autres informations peuvent être consultés sur la page Facebook des Chevaliers de Colomb conseil 5425 Ste-Anne. Une seconde édition est prévue dès l'automne 2025, avec quelques nouveautés.

Source : Chevaliers de Colomb conseil 5425 Ste-Anne



Pierre Côté et Sylvain Dorion, organisateurs; la gagnante Gaétane Sirois, Dominique Thiboutôt, Jacynthe Pelletier et Gérald Beaulieu. Photo : Gérald Beaulieu

|   |   |   |  |   |  |
|---|---|---|--|---|--|
| <p><b>Le Placoteux</b><br/>L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché,<br/>Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0<br/><b>418 492-2706</b><br/>Télex. : <b>418 492-9706</b></p> <p><b>www.leplacoteux.com</b></p> | <p>Financé par le gouvernement du Canada</p> <p><b>Canada</b></p>   | <p><b>RS</b> RÉSEAU SÉLECT</p>  | <p>Impression <b>QUÉBECOR</b> Média</p>  | <p>Distribution <b>Postes Canada</b></p>  | <p>Édition Kamouraska-L'Islet <b>19 601</b> copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p><b>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</b></p> |
|   | <p>DIRECTION GÉNÉRALE<br/><b>Louis Turbide</b> (poste 105)<br/>direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION<br/><b>Marlyse Sambou</b> (poste 102)<br/>administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES<br/><b>Marlyse Sambou</b> (poste 101)<br/>petitesannonces@leplacoteux.com</p> | <p>RÉDACTION<br/><b>journaliste@leplacoteux.com</b><br/><b>Marc Larouche</b> (poste 103)<br/>Journaliste et chroniqueur<br/><b>José Soucy</b> (poste 104)<br/>Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION<br/><b>Éliane Vincent</b></p> | <p>VENTES<br/><b>Hélaine Pettigrew</b> (poste 108)<br/>helaine@leplacoteux.com<br/><b>Édith Lévesque</b> (poste 109)<br/>edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION<br/><b>Marjorie Ouellet</b> (poste 111)<br/>Coordonnatrice<br/>production@leplacoteux.com</p> | <p><b>Manon Brousseau</b> (poste 106)<br/>montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION<br/><b>Philippe Paradis</b>, président<br/><b>Gabriel Landry</b>, vice-président<br/><b>Marjorie Ouellet</b>, secrétaire<br/><b>Félix Bernier</b>, administrateur</p> | <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>  |
| <p><b>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</b></p>   |   |   |  |   |  |

# Le contrat du tramway de Québec est maintenu pour Alstom La Pocatière

Le gouvernement du Québec a confirmé le 30 juin le transfert du contrat pour le matériel roulant du projet de tramway TramCité à CDPQ Infra, assurant le maintien de l'entente conclue avec Alstom. Cette décision officialise la poursuite de la fabrication des rames à l'usine de La Pocatière, garantissant ainsi la stabilité des emplois dans la région.

MARC LAROUCHE

«Je suis heureuse que les discussions tenues à ma demande entre Alstom et CDPQ Infra ont permis d'assurer le maintien du contrat du matériel roulant», déclare Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable. Elle a souligné que cette décision évite les coûts additionnels et les délais qu'aurait impliqués un nouvel appel d'offres, tout en valorisant l'expertise québécoise. «Il faut que les bénéfices profitent d'abord à nos travailleurs et nos entreprises.»

CDPQ Infra est une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). La firme est responsable de la planification, du financement, de la réalisation et de l'exploitation de grands projets d'infrastructures publiques. Le contrat entre Alstom et la Ville de Québec, initialement signé en 2023, prévoyait la conception, la fourniture et l'entretien du matériel roulant du projet TramCité. Alstom pourra répondre aux nouvelles

exigences techniques du projet, tout en maintenant des coûts d'acquisition et de maintenance comparables à ceux du contrat initial. La reprise du contrat par CDPQ Infra assure ainsi une continuité essentielle à l'avancement du projet.

Pour le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, cette annonce est un signal fort de confiance envers le savoir-faire régional. «Grâce au leadership de la vice-première ministre Geneviève Guilbault, c'est une excellente nouvelle pour notre région et pour les travailleurs et travailleuses de l'usine d'Alstom à La Pocatière», dit-il, saluant une décision qui permet de préserver les emplois spécialisés de son comté tout en contribuant à un projet majeur de mobilité durable.

Même son de cloche du côté de Maité Blanchette Vézina, ministre responsable du Bas-Saint-Laurent. «Cette annonce est une excellente nouvelle pour le Bas-Saint-Laurent. Elle illustre

parfaitement notre volonté de mettre en valeur l'expertise régionale, et de faire rayonner nos entreprises au cœur de grands projets québécois», a-t-elle déclaré, rappelant que l'usine d'Alstom demeure un moteur économique pour la région.

L'usine de La Pocatière est l'un des piliers du secteur manufacturier au Québec, et joue un rôle clé dans la concep-

tion de matériel roulant pour le transport collectif. Le maintien de la production à La Pocatière contribuera directement au dynamisme économique local, tout en répondant aux objectifs du projet TramCité, dont la première phase de 19 kilomètres vise à moderniser le transport dans l'axe le plus fréquenté de la communauté métropolitaine de Québec.



L'usine Alstom de La Pocatière fabriquera le matériel roulant pour le futur tramway de Québec. Photo : Marc Larouche

## Un contrat de 30 ans

Le contrat de fabrication du matériel roulant du tramway de Québec, signé entre Alstom et la Ville de Québec le 24 avril 2023, s'échelonne sur une période de 30 ans.

Il comprend la fourniture et l'entretien des 34 rames. Chacune comportera quatre modules, sept paires de portes, et pourra accueillir 272 passagers, dont 88 assis. Une option d'acquisition d'au maximum cinq rames supplémentaires est incluse.

Le tramway sera accessible à tous, avec son plancher bas et ses quatre espaces multimodaux pour les fauteuils roulants, poussettes, triporteurs et quadriporteurs. Le tramway pourra également accueillir des vélos, et sera 100 % électrique.

Alstom prévoit que le début de l'assemblage du tramway aura lieu lors du second semestre de 2025 à ses installations de La Pocatière, et que les premières rames seront livrées à Québec en 2027. L'entreprise assurera l'entretien des rames du tramway dès sa mise en service. La formation des premiers opérateurs du RTC relèvera également d'Alstom. (M.L.)



Illustration : Site internet de la Ville de Québec

**ÉMONDAGE  
ABATTAGE  
D'ARBRES**

Service de nacelle  
Travail 61 pi

GESTION  
DONALD  
GARON inc.

AVEC  
ASSURANCE  
RESPONSABILITÉ

**418 498-2283**

**PRO STORE**  
ENR

• TOILES : SOLAIRES  
ALTERNÉES  
OPAQUES  
MOTRISÉES

• VERTICAUX

Service à domicile

Claude Fortin, prop. 418 241-8800

PLUS DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE  
SERVICE PROFESSIONNEL ET GARANTI !

## 30 ans de rencontres en couleurs pour le Symposium du Kamouraska

Depuis 1994, le Symposium de peinture du Kamouraska trace son chemin au fil des pinceaux et des années. En trois décennies, cet événement a su faire rayonner la région en devenant l'un des piliers de sa vie culturelle. Né à Saint-Germain, le Symposium s'est développé grâce à un engouement soutenu, trouvant progressivement sa place dans les municipalités voisines avant de se tenir cette année à Saint-Pascal pour marquer son trentième anniversaire.

MARC LAROUCHE

« Il s'agit d'une vitrine unique pour nos artistes, un événement rassembleur pour nos citoyens, sans oublier le volet économique essentiel d'une activité de cette envergure », rappelle Mireille Pelletier, présidente du conseil d'administration, lors du lancement de cette édition anniversaire. Elle souligne que le Symposium a permis d'accueillir depuis ses débuts des centaines d'artistes venus de partout au Québec, attirés par les paysages inspirants de la région.

Cette longévité ne s'explique pas sans la mobilisation exceptionnelle des bénévoles et des citoyens qui, année après année, contribuent à faire de ce rendez-vous un incontournable. Le modèle repose sur une proximité avec les artistes qui s'installe à travers des échanges conviviaux, et une volonté d'accueil bien enracinée dans la culture kamouraskoise.

Trente ans plus tard, le Symposium continue de se réinventer, tout en restant fidèle à son esprit d'origine. « Cette année, nous continuons d'évoluer. Pour célébrer en grand ce 30<sup>e</sup> anniversaire, le Symposium se promène et il sort à Saint-Pascal! » annonce Mme Pelletier. L'idée est de faire découvrir de nouveaux visages du

Kamouraska aux artistes invités, et de renforcer le dialogue entre les créateurs et les collectivités.

### Présidente d'honneur

Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal, endosse avec fierté la présidence d'honneur de ce 30<sup>e</sup> Symposium qui se tient du 14 au 19 juillet. Pour elle, tenir cet anniversaire à la Place de l'Expo revêt une signification particulière. « Ce bâtiment centenaire est un lieu chargé d'histoire et rassembleur, au cœur de la vie communautaire pascalienne. Marché public, apéros, événements culturels : la population s'est réapproprié l'endroit, qui devient maintenant le centre d'un événement artistique d'envergure, dit-elle. Ça me touche vraiment d'avoir été choisie comme présidente d'honneur. »

Son implication va bien au-delà de l'aspect symbolique. « Je vais être excessivement présente. Je participerai activement aux événements, et ferai rayonner le Symposium auprès des visiteurs comme des citoyens », dit-elle, soulignant au passage l'importance de faire découvrir les talents d'ici, mais aussi ceux venus d'ailleurs. Consciente de l'évolution du Symposium, qui s'est d'abord enraciné à Saint-Germain

avant de migrer vers Kamouraska, elle se réjouit de voir l'événement circuler désormais entre plusieurs municipalités.

### Formule intimiste

Malgré un format plus intime qu'à l'habitude, cette édition conserve toute son importance, tant sur le plan artistique que communautaire. C'est dans cet esprit que la Place de l'Expo de Saint-Pascal, récemment restaurée et honorée d'un Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent, devient le centre névralgique des activités. Un lieu patrimonial qui entre ainsi en résonance avec la vocation même du Symposium : mettre en valeur le territoire à travers l'art.

À l'aube de cette nouvelle édition, la fierté est palpable. L'une des grandes

fiertés, du rarement vu dans le milieu des symposiums, sera le vernissage VIP du vendredi soir, qui clôturera la semaine en beauté en dévoilant les œuvres créées pendant l'événement dans une ambiance festive.

Ce 30<sup>e</sup> anniversaire est également l'occasion de rappeler l'importance du soutien des partenaires, qu'il s'agisse de la MRC, des municipalités, de Desjardins, ou encore des députés Bernard Généreux et Mathieu Rivest. Ce maillage entre art, communauté et engagement permet au Symposium de peinture du Kamouraska de continuer à exister et à rayonner après tant d'années.



Depuis 1994, le Symposium fait découvrir le Kamouraska aux artistes de partout. Photo archives : Le Placoteux

## Une programmation enlevante

Pour souligner en grand trois décennies de création et de rencontres, le Symposium de peinture du Kamouraska accueillera à Saint-Pascal pas moins de 31 artistes en arts visuels, venus de partout au Québec, pour une semaine d'échanges, d'expositions et de création en plein air.

MARC LAROUCHE

Dans un nouveau cadre, l'événement adopte un format repensé, misant sur la proximité avec le public, la valorisation du territoire et l'accessibilité de l'art. Au cœur de l'action, la Place de l'Expo accueillera l'exposition permanente des œuvres créées sur place, ouverte au public tous les jours.

Des bénévoles seront présents pour accueillir les visiteurs, qui pourront non seulement admirer les œuvres, mais aussi discuter avec les artistes lors des cocktails d'amitié organisés chaque jour de 17 h à 19 h. Ces rencontres informelles sont l'occasion d'en apprendre davantage sur le processus de création, et de tisser des liens avec ceux qui donnent vie au paysage.

Le point culminant de la semaine sera

le vernissage VIP du vendredi soir, un événement exclusif au cours duquel les œuvres réalisées durant le Symposium seront dévoilées en primeur. Ce moment festif sera accompagné d'un cocktail dînatoire, dans une ambiance où l'art et la gastronomie se rencontrent.

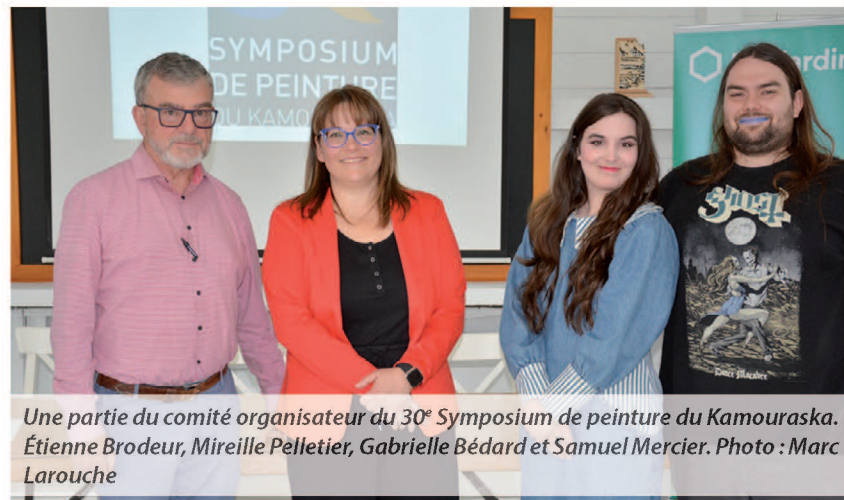
### Partout, des artistes

Le Symposium ne se limite pas à l'enceinte de Saint-Pascal. L'événement fera rayonner les artistes sur l'ensemble du territoire. Plusieurs d'entre eux seront invités à peindre en plein air à Kamouraska, sous chapiteau, ou encore dans les paysages naturels de la région du Kamouraska. Ce déploiement territorial permet d'aller à la rencontre des citoyens tout en offrant aux artistes une immersion directe dans le paysage kamouraskois.

Les municipalités de Saint-Germain, de La Pocatière et de Saint-Denis-De La Bouteillerie accueilleront les peintres pour un déjeuner, leur permettant ainsi de découvrir les attraits de leur village. Des commerces de Kamouraska ont aussi répondu à l'appel, et les recevront sur leur terrain.

Pour consulter l'horaire, la

programmation complète, ou pour suivre les activités, consultez le site internet [symposiumdukamouraska.com](http://symposiumdukamouraska.com) ou la page Facebook de l'événement. Cette édition anniversaire promet une semaine haute en couleur, où la création contemporaine dialogue avec l'histoire, les paysages et les gens du Kamouraska.



Une partie du comité organisateur du 30<sup>e</sup> Symposium de peinture du Kamouraska. Étienne Brodeur, Mireille Pelletier, Gabrielle Bédard et Samuel Mercier. Photo : Marc Larouche

# C'est la fin pour la Coop de Mont-Carmel sous sa forme actuelle

**Jamin Lévesque n'en peut plus. Après plusieurs années de bénévolat et de gestion serrée, le président du conseil d'administration et gérant de la Coop de Mont-Carmel confirme l'arrêt des activités dans sa forme actuelle. Une ultime réunion a permis de repousser l'échéance de trois semaines, le temps d'explorer des solutions de relance, mais actuellement, selon lui, la situation est intenable.**

MARC LAROUCHE

Un processus de liquidation des inventaires a été amorcé, conformément au mandat confié à M. Lévesque par les membres lors de l'assemblée générale. Cette opération se déroulera dans les prochaines semaines, le temps de tout mettre en branle, avant l'arrêt complet prévu pour la semaine du 14 juillet.

«Présentement, la Coop n'est plus capable de générer assez de profits pour assurer sa pérennité. Celle-ci ne génère même pas suffisamment de revenus pour rémunérer un gérant. C'est moi, et je suis bénévole. Il est clair pour moi que sous sa forme actuelle, la Coop ne peut pas survivre.»

Gérer l'épicerie demande à M. Lévesque entre 20 et 25 heures par semaine. «Je ne suis plus capable. J'ai mis beaucoup de temps, d'énergie et même d'argent, mais aujourd'hui, je dois prioriser mes autres engagements.»

Le seul espoir réside désormais dans un groupe de citoyens qui a manifesté un intérêt pour reprendre une forme d'épicerie de proximité, sans forcément conserver la structure coopérative. «Je ne fais pas partie de ce plan, mais je vais animer la première rencontre pour aider à passer le flambeau. Toutes les possibilités sont sur la table. Ce que les gens veulent, c'est conserver un point de service alimentaire dans le village.»

## Grande surprise

Lors de l'assemblée générale, la nouvelle de la fermeture a pris plusieurs membres par surprise. «Dans leur tête, ça allait bien. Les tablettes étaient pleines, il y avait de l'achalandage. Mais ils ne voyaient pas l'envers de la médaille», relate M. Lévesque. Beaucoup ignoraient même que le gérant travaillait

bénévolement. «Ils pensaient que j'étais salarié. Plusieurs ont été surpris d'apprendre que j'avais un autre emploi.»

Depuis 2019, M. Lévesque dit s'être investi corps et âme pour relancer la coopérative. «Quand je suis arrivé, il n'y avait presque rien sur les tablettes. On vendait de l'air. C'était vide. On a eu un sursis de sept ans. On a vécu là-dessus.» Mais le contexte a changé : l'achat en ligne, la pandémie, la grève de Postes Canada et l'inflation galopante ont contribué à transformer les habitudes de consommation. «Aujourd'hui, c'est facile d'acheter une bébelle en Chine pour presque rien. Il faut vendre toujours plus, tout le temps, et pour moins cher.»

Les coûts de transport, de main-d'œuvre et d'approvisionnement rendent la gestion d'une épicerie locale particulièrement ardue. «Un producteur de fraises doit payer le diesel, les cueilleurs, les livreurs... Chaque maillon coûte plus cher. Le panier de fraises à w \$ monte rapidement à 6,99 \$. Ce n'est pas une question de salaires élevés, mais d'un système entier qui pèse sur les petites structures. Ce n'est pas avec un salaire minimum qu'on va faire baisser les coûts.»

## Aucun regret

Malgré la fin annoncée, M. Lévesque ne regrette rien. «C'est une bonne école. On touche à tout : gestion, commandes, ressources humaines. J'ai fait ce que j'ai pu, dans mon pouvoir. Je suis déçu, mais en paix.» Aujourd'hui, il s'inquiète de la suite. «Trois employés à temps plein et quatre à temps partiel perdront leur emploi à la fermeture. Moi, j'étais un des premiers à faire mon épicerie ici. On faisait 100 % de nos achats dans le village.»

Selon lui, même si la population locale

avait soutenu massivement la Coop à la suite de l'annonce d'une possible fermeture, cela n'aurait pas suffi à assurer sa viabilité à long terme. «Même si je vous dis d'acheter plus, ou qu'il y a plus de monde qui achète, ça va donner un boom pendant six mois, puis après ça, ça va être fini. On fait juste mettre un plâster sur le bobo, mais on ne guérit pas le bobo, résume-t-il. La majorité des gens sont déçus, mais ils comprennent.»

Pour l'instant, rien n'indique que la Coop, en tant qu'entité juridique, poursuivra ses activités. Une éventuelle relance pourrait s'appuyer sur un autre modèle, porté par une nouvelle équipe, avec une structure différente. «Ce qui est

important, c'est qu'il y ait une offre de proximité, même si elle change de nom ou de forme», conclut M. Lévesque.

## Une hécatombe

Une enquête récente menée par le *Journal de Québec* révélait qu'en moins de deux ans, pas moins de 550 dépanneurs et petites épiceries ont dû fermer leurs portes au Québec. C'est la hausse du coût de la vie qui est identifiée comme première cause. Tout monte, incluant évidemment les prix dans les dépanneurs et les petites épiceries, déjà en compétition avec les supermarchés. L'exemple du DEP de Saint-André-de-Kamouraska, fermé en 2024, est même cité.



La Coop de Mont-Carmel cessera ses activités sous sa forme actuelle. Photo : José Soucy

## Nos professionnels

« La joie de vous servir »

**Jean-Marie Rossignol**

Conseiller en sécurité financière  
418 492-3255

Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentés, REER



**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430  
Télec. : 418 492-2832

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

**Coiffure Expression**  
1992 Env.

Service et beauté  
Ginette Landry, prop.

282, Principale Est, Sainte-Hélène  
418 492-9236

De toute beauté!  
Beaucoup de potentiel

Gîte de l'Ancien Presbytère de Saint-Marcel-de-L'Islet, cachet d'époque, 8 CAC. Centris 17415390

**CENTURY 21**  
Nord-Sud  
COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!  
Plus de 20 ans d'expertise.  
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?  
Contactez-moi!

**FRANCE ROY** 418 603-2121  
901, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

**RAMONAGE ÉLAGAGE**  
KAMOURASKA

**RAMONAGE • ÉLAGAGE**  
HAIE DE CÈDRE • GOUTTIÈRE

418 318-2846

www.ramoneurkamouraska.com

**Piédestal**

Soins podologiques  
Bas de compression

Soins de pieds en cabinet  
1210, boul. Desrochers  
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0

**Nathalie Soucy**  
Infirmière en podologie  
418.860.1283

www.piedestal.ca



Me Francis Paradis, avocat

### CONDUITE DANGEREUSE, À QUEL MOMENT CELA DEVIENT-IL CRIMINEL?

La conduite d'un véhicule automobile est un privilège qui peut se perdre, notamment lorsque vous accumulez trop de points d'inaptitude, mais également lorsqu'un acte criminel est commis au volant d'un véhicule.

La ligne est parfois mince entre ce qui peut constituer un acte criminel et ce qui peut constituer une simple contravention au *Code de la sécurité routière*.

En effet, le *Code de la sécurité routière* prévoit qu'un constat d'infraction peut être remis à quiconque circule à une vitesse ou commet une action qui est susceptible de mettre en péril la vie ou la sécurité des personnes ou la propriété. Le *Code criminel*, quant à lui, prévoit qu'il est criminel de conduire un moyen de transport d'une façon dangereuse pour le public, eu égard aux circonstances.

#### Dans les faits, où tracer la ligne?

L'action dangereuse prévue au *Code de la sécurité routière* peut consister en n'importe quel comportement risqué au volant d'un véhicule automobile sans que le risque n'ait pas à atteindre un seuil particulièrement élevé. Quiconque commet un tel délit se retrouvera avec une amende et quatre points d'inaptitude, mais aucun dossier criminel.

Le comportement qualifié de criminel, quant à lui, doit s'évaluer de manière objective et constituer un écart marqué par rapport au comportement qu'une personne raisonnable aurait adopté dans les mêmes circonstances.

Ainsi, quelqu'un qui cause un accident parce qu'il a passé sur un feu rouge qu'il n'a pas remarqué par pure inattention ne devrait pas voir sa conduite criminalisée alors qu'à l'inverse, un individu qui accélère face à un feu jaune pour finalement passer sur un feu rouge et causer un accident pourrait faire face à des accusations de nature criminelle.

Tout est question de circonstances et il peut parfois être ardu de bien s'y retrouver. Dans tous les cas, la prudence au volant peut vous sauver bien des tracas.

**BILP**  
AVOCATS

La Pocatière : 418 371-3114

Montmagny : 418 248-3114

btlpavocats.com

## Solange Morneau briguera-t-elle un second mandat à la mairie de Saint-Pascal?

Selon une source digne de confiance, l'actuelle mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau, sollicitera un second mandat lors des prochaines élections municipales de novembre. Elle entendrait se présenter avec la même équipe municipale, à laquelle s'ajouteraient deux nouvelles recrues. Une décision qui s'inscrirait dans une continuité politique marquée par un fort enracinement local et une longue trajectoire d'engagement. La principale intéressée n'a ni confirmé ni nié nos informations.

MARC LAROUCHE

Formée en éducation spécialisée, Solange Morneau attribue en grande partie son intérêt pour la politique à l'influence de ses parents. D'abord impliquée dans le milieu communautaire, notamment à la présidence de l'Association des personnes handicapées en 1988, c'est à la suite d'un événement qu'elle avait organisé — un bingo rassemblant plus de 600 personnes dans une salle prévue pour la moitié — que la députée de l'époque, France Dionne, l'a remarquée pour sa passion de l'organisation, et l'engageait à son bureau de circonscription comme attachée politique. Elle y restera jusqu'en 1994.

Suite au départ de Mme Dionne pour le fédéral, elle joue un rôle central dans la campagne qui mènera à l'élection de Claude Béchar, qu'elle a elle-même recommandé au chef du Parti libéral d'alors, Daniel Johnson. Lui aurait aimé la voir comme députée, ce qu'elle a refusé. Poursuivant sa carrière dans le domaine politique à Québec, elle revient dans la région, où elle travaillera au Centre de développement bioalimentaire du Québec, puis chez Co-Éco en tant que directrice générale. L'appel de la mairie se confirme en 2021. En entrevue avec Anne-Christine Charest, alors animatrice à TVCK, elle affirmera qu'elle a plongé dans ce

qu'elle appelle « une école exigeante, mais passionnante ».

« J'ai retrouvé, dans mon rôle de mairesse, le type de proximité que je recherchais. Je défends ma ville. Je parle pour Saint-Pascal », disait-elle.



Solange Morneau affirme qu'elle fera connaître bientôt ses intentions en ce qui a trait à un second mandat à la mairie de Saint-Pascal. Photo : Marc Larouche

## La Fondation André-Côté trace son bilan annuel

L'assemblée générale annuelle de la Fondation André-Côté s'est tenue le 16 juin dernier au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Un ordre du jour étoffé a été suivi pour couvrir un large éventail d'informations.

La présentation du rapport annuel 2024-2025 a mis de l'avant de l'avant l'impact de la Fondation au cours de la dernière année. Ce sont 240 utilisateurs, répartis dans 19 municipalités, qui ont reçu des services, cumulant 1625 heures d'accompagnement, et 23 775 kilomètres parcourus par les bénévoles.

Treize infolettres ont été envoyées à 436 abonnés, 17 entrevues radiophoniques et une entrevue télévisée ont été réalisées, et un grand nombre de

publications Facebook ont été adressées à plus de 1500 abonnés au courant de la dernière année. Parmi les faits saillants du rapport, notons le financement de soutien à la mission récurrent (PSOC), et la création de deux groupes de bénévoles pour les visites d'amitié et l'accompagnement de fin de vie.

#### États financiers

Les états financiers de la Fondation André-Côté vont dans la bonne direction, avec un total de revenus dépassant

légèrement 167 000 \$ provenant principalement des dons, des suivis des subventions du CISSS, du gouvernement fédéral, et de plusieurs autres sources. Les activités de financement telles que les biscuits sourire, l'encan virtuel, le souper spaghetti et le marché de Noël ont généré un total avoisinant 52 500 \$.

De plus, le concert de la Fondation André-Côté (*Hommage aux familles*) a généré un peu plus de 39 000 \$ au total avec la vente de billets, les commanditaires et les dons. Ce montant sera utilisé pour poursuivre la mission de la Fondation de rendre accessible gratuitement, dans toutes les phases de la maladie, une gamme de services d'entraide, d'accompagnement, de réconfort et de soutien aux personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie incurable, ainsi qu'à leurs proches.

#### De nouveaux administrateurs

Certains changements ont eu lieu au conseil d'administration. Suivant l'élection des administrateurs aux sièges 2, 4, 6 et 7, les sept membres du conseil pour 2025-2026 sont Josée Bélanger, Mona Milliard, Sonia Gamache, Linda Pelletier, Corinne Fortin, Marie-Ève Lavoie et Rémi Beaulieu.

Les priorités de la Fondation pour l'année à venir sont la continuité du plan d'action 2021-2026, la création d'une journée de réflexion et d'échanges avec les membres en novembre 2025, et la mise en place de la planification stratégique.

Source : Fondation André-Côté



L'AGA 2025 de la Fondation André-Côté. Photo : Éric Trudel

## MALGRÉ L'ANNULATION DU TOURNOI DE GOLF La Fondation de l'Hôpital amasse 51000 \$

La Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima annonce qu'un montant de 51 000 \$ a été recueilli dans le cadre de son tournoi de golf annuel, et ce, malgré son annulation de dernière minute en raison des fortes pluies survenues le 20 juin dernier.



Un montant de 51 000 \$ a été recueilli malgré l'annulation du tournoi de golf.  
Photo : Courtoisie

L'événement qui était sous la présidence d'honneur de Luc Robitaille, président et chef de la direction chez Amisco, a pris une tournure inattendue en raison de la météo. Lors de son discours prononcé au souper, M. Robitaille a tenu à souligner l'importance de la mobilisation.

« Je suis tout de même très heureux que nous ayons largement dépassé notre objectif malgré la mauvaise température. Je tiens à remercier chaleureusement tous les partenaires, les bénévoles et les golfeurs pour votre générosité et votre engagement envers une cause qui nous tient tous à cœur : celle du maintien des soins de santé en région, et surtout de la Fondation qui les soutient si bien. »

Bien que les conditions météorologiques aient forcé la fermeture du terrain, et par le fait même l'annulation des rondes de golf prévues, le brunch d'accueil ainsi que le souper de clôture ont été maintenus, permettant aux participants de se rassembler dans une ambiance conviviale et solidaire. Ces moments ont été l'occasion de remercier les partenaires, de remettre des prix, et de souligner l'incroyable générosité de la communauté.

Les administrateurs et la direction de la Fondation remercient tous les partenaires de l'événement, et particulièrement ses quatre partenaires de la catégorie Diamant (5000 \$) : Amisco, Alstom, Tourbières Lambert et le docteur Gaétan Lévesque.

Source : Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima



# TOURNOI DE GOLF

## DE LA SANTÉ

Merci aux partenaires

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| Partenaires Diamant  |  |   |   |
|    |   |    |  |
| Partenaire Argent  |  | Partenaires Bronze  |   |
|   |  | Avantis Coopérative<br>Deloitte - M. Jean-Sébastien Lapointe<br>Disco-Mobile Richard Bossinotte<br>Fromagerie Port-Joli<br>Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud<br>Plastiques Gagnon<br>Résidence des Bâisseurs de La Pocatière<br>Teknion Roy & Breton Inc. |   |
| Partenaires Cuivre   |  |   |   |
| Beneva - Tommy Bolduc et Dann Plante<br>Bois Daaquam Inc.<br>Construction Pierre-Bonenfant<br>Docteur Denis Pelletier  | Docteur Josée Rousseau<br>Gestion B.S.R. Inc. (Familiprix St-Pascal)<br>Gestion FMTB Inc. (Uniprix La Pocatière)   | Kamco Construction<br>Maison funéraire De la Durantaye<br>Publicité P.A. Michaud  |   |
| Autres partenaires prix et argent  |  |   |   |
| Arbol Cuisine<br>Auberge Cap Martin<br>Auberge Comme au premier jour<br>Auberge des Glacis<br>Bar laitier Chouinard<br>Bijouterie Jean<br>Boucherie Rossignol<br>Boulangerie Sibuet<br>Boutique Double Pas<br>Brunet La Pocatière<br>Café Bonté Divine<br>Cantine de l'Aréna<br>Cantine Grand'Ourse<br>Chaussures Pop La Pocatière<br>Cinéma Le Scénario<br>Cinéma Louise<br>Clinique chiropratique La Pocatière<br>Clinique IRIS La Pocatière<br>Club de golf Saint-Pacôme<br>Cirque de la Pointe Sèche<br>Côté Est<br>ElDrée Tacos | Équipe Leclerc-Bilodeau - Valeurs mobilières Desjardins<br>Esthétique Linda Hains<br>Esthétique Valentine<br>Ferme Cybèle<br>Fleuriste Beau Site<br>Ganterie Akka<br>Jeyah Boutique<br>Khazoom 2000<br>La Libellule Resto Convivial<br>L'Estaminet<br>Mikes La Pocatière<br>Municipalité de Rivière-Ouelle<br>Municipalité de St-Aubert<br>Municipalité de St-Denis-De La Boutellerie<br>Municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière<br>Porto Bellissimo<br>Produits Sanitaires Unique<br>Rôtisserie St-Hubert Rivière-du-Loup<br>Secours RM<br>Sports Experts La Pocatière<br>Vignoble du Faubourg |   |   |

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

# Norbert Spehner

ALEXANDRE ET L'HYDRE RUSSE

27-25

**JEUX D'OMBRES**, de l'auteur québécois André Jacques, est le cinquième volet des aventures d'Alexandre Jobin, l'ex-agent des services de renseignements militaires recyclé en antiquaire. De retour d'un voyage dont elle a caché la véritable nature à son chum Alexandre, la belle Chrysanty est brutalement attaquée par deux inconnus, et laissée pour morte. Plongée dans un coma artificiel, elle a de très minces chances de survie.

Un cauchemar pour Jobin qui se jure de venger cette tentative de meurtre, mais qui ignore tout de l'identité des agresseurs, et des motifs de ce crime sordide. Pire, il est même suspecté par les enquêteurs de la police, avec lesquels il a toujours eu des rapports tendus. Stupéfait, il va apprendre que son amie ne suivait pas un stage dans un musée d'Ottawa, comme il le croyait, mais qu'elle revenait plutôt d'un séjour à Londres, en mission pour les Services secrets canadiens.

Alors que la jeune femme lutte pour sa vie, Jobin est bien décidé à retrouver et à punir les agresseurs. Il se lance alors dans une enquête qui s'avère vite être un véritable nœud de vipères impliquant des motards criminels, la mafia italienne, des gangs de rues et autres groupes criminels engagés dans une lutte de pouvoir létale. À quoi il faut ajouter des services secrets avarés de révélations, plus enclins à dissimuler la vérité qu'à collaborer avec Jobin, et des services policiers soupçonneux et dépassés par les événements. Car derrière cette sordide affaire d'agression se cachent des zones d'ombre qui masquent des histoires de trafics divers et de blanchiment d'argent, le tout orchestré par un ressortissant russe, un criminel redoutable aux ambitions politiques plutôt inquiétantes.

Un peu dépassé par l'ampleur de l'affaire et par ses nombreuses ramifications, persuadé que sa vie et celle de Chrysanty sont menacées, Jobin demande l'aide de sa fille Pavie, une tueuse redoutable qui va lancer un pavé dans cette mare et provoquer le chaos. S'ensuivra un joyeux jeu de massacre au cours duquel de nombreuses têtes vont tomber ! Félicitations au maestro André Jacques qui a su orchestrer brillamment cet opéra du crime sans ennuyer le lecteur !



André Jacques, *Jeux d'ombres*, Montréal, *Druide*, 2025, 430 pages.

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

# ZONE circulaires

Nous couvrons  
**100%**  
des foyers des  
MRC de  
Kamouraska  
et de l'Islet



Le **Placoteux**

## Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

19 601 EXEMPLAIRES ENTIÈREMENT DISTRIBUÉS PAR POSTES CANADA

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew  
418 492-2706, p. 108  
helaine@leplacoteux.com



*Cahier agricole*  
**JUILLET 2025**

Le **Placoteux**

# Experts en systèmes d'alimentation, en gestion de fumier et de litière



## **MAXX-TRAC**

Épandeur dirigeable haute-performance

Peu importe l'état du terrain, la suspension Dura-Tech s'ajuste aux variations.

## **PUMPELLER**

Pompe 3-points équipée d'une turbine hybride

Combine la grande capacité de mélange d'un agitateur et la puissance recherchée d'une pompe à lagune.



## **V-MIX**

Mélangeur vertical

Traite la plus large gamme d'ingrédients sous presque toutes les formes.



**ÉQUIPEMENTS J.P.L. INC.**  
220 Rue Rochette, Saint-Pascal, QC  
G0L 3Y0  
418 248-7679



# Le Kamouraska mycologique poursuit son développement

Il y a 15 ans, des intervenants de la MRC de Kamouraska ont identifié les champignons forestiers comme projet de développement territorial. Ce projet est devenu le Kamouraska mycologique, qui ne cesse de croître depuis, notamment grâce au Festival des champignons forestiers qui célébrera son dixième anniversaire en septembre.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Le Kamouraska mycologique vise à dynamiser le territoire en s'appuyant sur le potentiel des champignons. « Nous avons mis en place trois champs d'activités pour assurer le développement du projet. Nous mettons des efforts pour développer le volet du champignon comestible, ce qui comprend les activités de cueillette et de culture, l'approvisionnement, la transformation alimentaire, et le développement de produits et de menus gastronomiques », indique la conseillère en développement mycologique et innovation à la MRC de Kamouraska, Pascale G. Malenfant.

## Le mycotourisme

Parallèlement au volet alimentaire, Kamouraska mycologique travaille au développement du mycotourisme. « Au Kamouraska, septembre est le mois du champignon, avec une vaste proposition d'activités impliquant plus de 50 entreprises de la région, dont 25 restaurants. L'événement phare de ce développement touristique, c'est le Festival des champignons forestiers du Kamouraska qui fête son dixième anniversaire cette année », poursuit Mme Malenfant.

Le troisième volet du Kamouraska

mycologique, ce sont les mycotechnologies. « C'est le volet le moins mature. Nous sommes encore beaucoup dans la recherche et le transfert technologique. Il n'y a pas encore d'entreprises qui commercialisent des mycotechnologies, qui sont des produits ou des procédés qui intègrent les champignons et qui ne sont pas nécessairement alimentaires. On parle de matériaux, de textiles, de biostimulants en agriculture, d'enzymes et de molécules actives. Nous sommes vraiment dans une autre forme de valorisation du champignon impliquant plus d'innovation. Ça demande du temps, mais on avance bien. Nous avons sur place des experts, des centres de recherche, des laboratoires et des usines de recherche. Nous avons beaucoup d'infrastructures et d'expertise. Nous allons devenir un leader dans le domaine », souligne Mme Malenfant.

## Un riche écosystème

Aujourd'hui, le Kamouraska mycologique, c'est un écosystème de 185 entreprises, organisations et institutions qui travaillent à développer ce secteur d'activité. « C'est une filière reconnue qui fait rayonner le Kamouraska au niveau provincial, national et international »,

précise Mme Malenfant, qui vient d'aller en Espagne présenter des conférences sur ce qui se passe au Kamouraska mycologique. « Notre expertise commence à être pas mal reconnue. »

## Encore beaucoup à faire

Même si le projet est de plus en plus connu et avancé, Mme Malenfant mentionne qu'il reste encore beaucoup de choses à faire, et de défis à surmonter. « Nous avons des objectifs qui sont clairs. On veut que le nombre de produits, de services et de procédés mycologiques augmente tout le temps, autant en quantité qu'en qualité. On veut devenir une destination mycotouristique prioritaire, et on veut devenir un territoire leader au niveau des mycotechnologies », affirme-t-elle.

Les orientations étant très claires, ça facilite le travail. « Nous sommes à la fin d'un plan de développement, et nous sommes en train de réfléchir au suivant pour les 10 prochaines

années. La suite sera axée sur le soutien aux entreprises. Une filière, ce n'est rien sans les entreprises qui y sont impliquées. C'est important de les accompagner et de les aider à se développer. Une bonne façon de découvrir le Kamouraska mycologique, c'est de participer au mois du champignon et au Festival du champignon forestier. Le mois du champignon, c'est un circuit de plusieurs restaurants qui permet d'aller goûter des choses et d'acheter des produits. C'est une bonne façon de découvrir. »

Pour plus d'informations :

[www.mycokamouraska.com](http://www.mycokamouraska.com)



La culture du champignon prend de multiples formes au Kamouraska. Photo : Guimond/AlexisLeRandonneur



En septembre, le Kamouraska fait toute la place aux champignons d'ici, pour faire mieux connaître et mieux apprécier leurs qualités. Photos : JHA Photographie/MRC de Kamouraska

## MARCHÉ DE L'EXPO

DE LA FERME  
À LA TABLE



8 JUIN AU 2 NOVEMBRE 2025

MARCHÉS DU DIMANCHE  
10 H - 14 H

15 À 20 EXPONSANTS  
REPAS ET TERRASSE

JEUDIS APÉRO  
17 H - 20 H

26 JUIN • 10 JUILLET  
24 JUILLET • 7 AOÛT • 21 AOÛT

PLACE DE L'EXPO  
700 RUE TACHÉ, SAINT-PASCAL  
MRC DE KAMOURASKA

marchedelexpo  
placedelexpo.com



0344H2725

## Au cœur du terroir : les marchés publics du Kamouraska

Jusqu'à l'automne, les marchés publics du Kamouraska s'imposent comme des lieux essentiels pour rencontrer les artisans de l'agriculture locale, et pour savourer les richesses du territoire. Entre les allées du Marché de l'Expo à Saint-Pascal et celles des marchés publics de Kamouraska et de La Pocatière, les samedis et dimanches prennent un goût de proximité et d'authenticité.

MARC LAROUCHE

À Saint-Pascal, le Marché de l'Expo se tient chaque dimanche jusqu'au 3 novembre, entre 10 h et 14 h sur la Place de l'Expo, au 525, rue Taché. Beau temps,

mauvais temps, de 15 à 20 exposants prennent part à l'événement chaque semaine. On y retrouve fruits et légumes de saison, produits transformés, pâtisseries,

fromages, viandes, créations artisanales, et plus encore.

La variété de producteurs assure une diversité qui reflète bien la richesse du terroir régional. En complément du marché, des jeudis festifs et des ateliers culturels sont aussi proposés tout au long de la saison pour dynamiser le site.

### À Kamouraska

Le Marché public de Kamouraska, pour sa part, se distingue par sa formule bimensuelle. Il a lieu tous les samedis aux deux semaines, les 19 juillet, 2, 16 et 30 août, de 9 h 30 à 13 h 30 dans le parc de l'église, au 72, avenue Morel. Ce rendez-vous rassemble une vingtaine de producteurs, maraîchers, éleveurs, cueilleurs, transformateurs, artistes et artisans.

L'accent est mis sur les produits locaux, biologiques ou issus de pratiques durables : légumes, pains, alcools fins, confitures, champignons, fleurs, cosmétiques et créations artisanales. Le site, au cœur du village avec une vue imprenable sur le fleuve, invite les visiteurs à prendre leur temps, à

discuter avec les producteurs, et à faire des découvertes gourmandes dans une ambiance conviviale.

Il en est de même pour le marché public de la Grande-Anse à La Pocatière. Sa mission, telle que décrite sur son site internet, est de rendre disponibles auprès de la population des produits agroalimentaires frais et de qualité à un même endroit, en lui offrant une expérience enrichissante de consommation, à la fois locale et responsable, tout en procurant aux producteurs, transformateurs et artisans d'ici une tribune permettant la commercialisation de leurs produits en circuit court. Le marché public de la Grande-Anse de La Pocatière se tient tous les samedis, de 10 h à 14 h, jusqu'au 27 septembre.

À travers ces marchés publics, le Kamouraska valorise non seulement son agriculture locale, mais aussi les liens humains qui l'animent. Acheter directement du producteur, c'est aussi goûter à l'engagement, à la passion, et au savoir-faire de toute une région.



Les marchés publics sont l'occasion de vous procurer des produits frais. Photo : Peter Wend, Unsplash

UNE ENTREPRISE EXPÉRIMENTÉE, PASSIONNÉE D'AGRICULTURE,  
BIEN ANCRÉE DANS SON MILIEU



**CLAUDE  
DIONNE  
& FILS**

DRAINAGE AGRICOLE  
EXCAVATION



67, route 230, Saint-Philippe-de-Néri | 418 860-7452

www.claudedionneetfils.com



Une équipe, plusieurs expertises

Besoin d'un électricien, d'un plombier ou  
d'un technicien en chauffage? Contactez-nous!



Matériel de quincaillerie,  
plomberie, électricité  
sur place

Service offert à Montmagny,  
Saint-Pascal et La Pocatière.

**RENÉ SAMSON**  
ÉLECTRICITÉ-PLOMBERIE CMMTO

• RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

**418 248-0210**

81, RUE ST-JEAN-BAPTISTE OUEST, MONTMAGNY



**URGENCE**

**418 248-4070**

# Semer sous pression

Les effets des changements climatiques modifient en profondeur la réalité des agriculteurs québécois, contraints de s'adapter à des conditions de plus en plus imprévisibles. L'Union des producteurs agricoles (UPA) tire la sonnette d'alarme tout en multipliant les pistes de solutions.

MARC LAROUCHE

Les saisons agricoles ne ressemblent plus à celles d'hier. Printemps trop humides, gels tardifs, sécheresses estivales, vents destructeurs et épisodes de pluie intense viennent bouleverser les cycles de production. « Le climat est devenu notre plus grande source d'incertitude », constate l'Union des producteurs agricoles, qui a lancé la campagne Les champs changent pour sensibiliser la population et accompagner ses membres.

Les impacts sont nombreux : retards de semis, pertes de rendement, maladies et ravageurs plus présents, hausse des coûts de production, et baisse de qualité des récoltes. Au Bas-Saint-Laurent, le mois de mai 2025 a illustré concrètement cette réalité. « Ce qu'on a vécu en mai, c'est un cocktail de délais, de sols détrempés, de cultures minées par l'eau, et de prévisions météo aussi fiables qu'un vieux tracteur sans essence », affirme Julie Gagnon, conseillère à la vie syndicale et à la prévention à l'UPA régionale.

Ces conditions dégradent les sols et laissent des traces durables. « Si on fait des traces profondes une année, on les traîne

pour les quatre suivantes. Et pendant ce temps, les cultures, elles, n'attendent pas », souligne Mme Gagnon. Cette usure des terres s'ajoute à la fatigue des agriculteurs, contraints de composer avec des fenêtres de travail de plus en plus courtes.

## Adaptation nécessaire

Pour y faire face, plusieurs stratégies d'adaptation sont déjà en cours. L'UPA accompagne les producteurs dans la diversification des cultures, le recours à des variétés précoces, la révision des pratiques culturales, et l'acquisition d'équipements adaptés pour mieux profiter des moments favorables. Certains investissent dans l'irrigation, le drainage, ou même dans des technologies de surveillance météo pour anticiper les coups durs.

Mais ces changements demandent des ressources. « Tout ça, ça coûte cher, ça demande de la machinerie, du monde, puis on manque des deux », affirme Mme Gagnon. Le manque de main-d'œuvre vient en effet exacerber la pression. « Nos jeunes ne sont plus là pour les gros *rushs*. Ils étudient, travaillent ailleurs. On a de la misère à former des équipes

stables, surtout quand la météo nous force à improviser. »

L'Union des producteurs agricoles plaide pour une meilleure reconnaissance du rôle des agriculteurs dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, tout en réclamant des investissements pour soutenir cette transition. L'organisme souligne aussi l'importance de la recherche, de la formation, et de la

collaboration avec les instances gouvernementales pour rendre les fermes plus résilientes.

D'un bout à l'autre du Québec, les producteurs agricoles composent désormais avec une équation à plusieurs inconnues. « On veut juste un peu de chaleur, un peu de pluie... mais pas trois jours de 30 mm d'un coup », résume Julie Gagnon, en appelant à la solidarité et à la vigilance.



Les agriculteurs doivent adapter leurs méthodes pour obtenir des récoltes abondantes. Photo : Jake Gard, Unsplash



**Unoria**  
Coopérative

**Unis pour nourrir  
et mieux propérer**

unoria.coop



844, Route 289  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

418 495-2047



123, Rue du Carrefour  
Saint-Antoine

418 868-1184



1005, rue Lévesque  
Saint-Pascal

418 492-2347



**F. GERARD PELLETIER inc.**

671, Boulevard Hébert  
Saint-Pascal

418 492-2439

0227H2725

# Le transfert d'entreprise agricole demeure possible

Malgré la hausse du prix des terres et des taux d'intérêt, l'agent de maillage de l'Arterre pour le KRTB, Jean-Philippe Mainville, assure que le transfert d'entreprise agricole demeure possible, mais qu'il faut revoir les façons de faire, et être plus ingénieux.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Le rôle de l'Arterre est de mettre en relation des propriétaires envisageant de se départir de leur entreprise avec des gens souhaitant intégrer le domaine de l'agriculture.

« Nous offrons un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Notre organisme travaille pour la reprise de fermes qui n'ont pas de

relève identifiée, tandis que les transferts familiaux sont toujours encadrés par le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA). Notre objectif, c'est d'éviter le démantèlement des entreprises, et d'en établir de nouvelles. On travaille pour une occupation dynamique du territoire agricole. On vise à avoir la plus grande variété d'entreprises et le plus grand nombre d'entreprises,

parce que la consolidation des entreprises a un impact sur la vitalité de nos communautés. Lorsqu'une terre agricole est vendue à un non-agriculteur, c'est un morceau de notre culture qu'on perd », indique M. Mainville.

### Taille des entreprises

Les nouveaux modèles de transfert viennent du fait que les entreprises doivent être de plus en plus grosses pour atteindre la rentabilité. « L'accès à la propriété devient de plus

en plus difficile dans ce contexte. Il faut trouver de nouveaux modèles », mentionne l'agent de maillage dont le rôle est d'accompagner le cédant et le repreneur afin de bien définir les besoins de chacun.

« À partir des besoins identifiés, on tente de trouver des associations potentielles entre des repreneurs et des cédants. La plus-value de notre service, c'est le travail qui se fait en amont afin de permettre la pérennité des ententes qui seront signées. Dans certains transferts, l'aspect humain est énorme. Notre mission, c'est de créer des opportunités en dehors du contexte traditionnel. On travaille pour conclure des transferts, mais on travaille beaucoup avec la location ou des partenariats. »

Au Kamouraska, en 2024, l'Arterre a encadré une entente de location à long terme qui a permis l'émergence d'une nouvelle entreprise, et l'implantation d'une famille dans une municipalité. « L'impact sur la région n'est pas le même lorsqu'une terre est vendue à un grand joueur de l'extérieur, qui arrive avec ses semences et ses équipements, qui n'habite pas le territoire, et qui repart avec les profits », souligne M. Mainville.

### Dans toutes les productions

L'Arterre est active dans toutes les productions agricoles. « On essaie de trouver des scénarios hybrides pour des gens qui n'ont pas la mise de fonds nécessaire pour l'achat d'une entreprise en partant. Nous avons des gens qui nous contactent pour d'autres besoins, comme des maraîchers qui veulent faire des projets sur de petites superficies, des projets fruitiers, des projets de cueillette. Nous avons des promoteurs qui souhaitent développer des fermes sur un hectare. Il ne faut pas négliger ces projets, puisqu'ils peuvent représenter une famille de plus dans une municipalité. Nous aidons ces gens à acheter des

propriétés, ou à trouver des ententes de location. Il n'y a pas de modèle unique. Il y a de beaux scénarios alternatifs comme de faire les acquisitions par étape », affirme M. Mainville.

Parmi les nouveaux scénarios, certains propriétaires acceptent que la relève commence comme employé, pour ensuite acquérir graduellement des parts dans l'entreprise. « Le premier conseil que je donne, autant aux cédants qu'à la relève, c'est de nous contacter. Nous allons leur proposer les meilleures options en fonction d'où ils sont rendus, et de ce qu'ils veulent », lance M. Mainville.

### La relève existe

Jean-Philippe Mainville assure que contrairement à la croyance populaire, la relève existe en agriculture. « On entend souvent que les relèves n'ont pas d'argent, ou que les jeunes ne sont pas intéressés à faire carrière en agriculture. C'est faux. Nous avons de bonnes relèves. Des gens qui ont des expériences de gestion, de l'expérience dans la production dans laquelle ils veulent travailler, de la formation dans leur domaine, et des capacités financières. C'est dommage de voir des producteurs démanteler leur entreprise, et nous répondre qu'ils ne pensaient pas que c'était possible de trouver un repreneur. »

M. Mainville signale qu'en ce moment, il y a des entreprises de haut calibre qui cherchent des relèves, et qui font des actions concrètes pour faciliter un transfert.

Depuis sa création en 2018, L'Arterre a accompagné 234 aspirants au Bas-Saint-Laurent, et 217 cédants « Nous sommes rendus à 43 ou 44 jumelages réussis, ce qui est une bonne proportion si on tient compte des 250 jumelages pour l'ensemble du Québec. Les chances de trouver ce qu'on cherche avec l'Arterre sont assez élevées. »



Jean-Philippe Mainville. Photo : Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent



Construction & rénovation résidentielle commerciale, industrielle et agricole 418 356-8958  
Division béton (418) 356-7385

RBQ : 5689-8141-01

Des projets de qualité avant tout !

• Commercial • Résidentiel • Agricole

**SPÉCIALISÉ EN COFFRAGE DE FONDATION**

- Installation de drains de fondation
- Imperméabilisation de fondation (enduits et membranes)



**Coffrage de dalle monolithique avec ou sans muret**

ROBY THIBODEAU (travaux généraux)  
418 356-8958

OLIVIER THIBODEAU (coffrage de fondation)  
418 356 7385

ST-PAMPHILE



Photo : Textuel mai 2025

# Mangeons local en Chaudière-Appalaches : un été au goût du terroir

La belle saison est lancée, et avec elle l'invitation de l'Union des producteurs agricoles (UPA) à manger local se fait entendre dans toutes les régions du Québec. Cette année, c'est la grande région de Chaudière-Appalaches qui occupe une place de choix dans cette grande célébration des saveurs d'ici, grâce à la participation de l'auteur et comédien Fabien Cloutier. Originaire de la région, il s'est prêté au jeu des découvertes agroalimentaires, le cœur grand ouvert et l'appétit bien aiguisé.

JOSÉ SOUCY

Depuis maintenant plusieurs années, le mouvement *Mangeons local*. Point final, propulsé par l'UPA et présenté par Aliments du Québec, invite les Québécois à visiter les fermes, marchés et artisans agroalimentaires qui façonnent la richesse gourmande de notre territoire. L'application *Mangeons local* et son site web, véritables boussoles de l'agrotourisme, recensent par ailleurs plus de 1800 destinations aux quatre coins du Québec. On y trouve des circuits thématiques alléchants qui demeurent parfaits pour une virée estivale inoubliable à la campagne.

Dans Chaudière-Appalaches, région foisonnante de traditions agricoles et d'initiatives audacieuses, Fabien Cloutier a redécouvert des producteurs passionnés, ancrés dans leur terre et leur époque. Sa tournée — disponible sur le site [mangeonslocal.ca](http://mangeonslocal.ca) — illustre bien à quel point la région regorge de trésors gourmands à portée de main : légumes frais vendus directement à la ferme, fromages artisanaux, viandes de qualité, alcools fins, et douceurs transformées sur place. Un

circuit qui donne envie de prendre la route... et le temps de savourer.

« Chaque été, *Mangeons local* devient un précieux compagnon de route pour partir à la découverte des saveurs d'ici. Chaque occasion est bonne pour choisir le local : au marché, au restaurant, en épicerie ou au kiosque routier », rappelle Isabelle Roy, directrice générale d'Aliments du Québec.

## Tous unis autour de l'agriculture de proximité

Le mouvement prendra une ampleur encore plus grande avec la 21<sup>e</sup> édition des portes ouvertes *Mangeons local*, prévue le dimanche 7 septembre. En effet, près de 60 fermes à travers le Québec, dont plusieurs en Chaudière-Appalaches, ouvriront leurs portes au grand public, certaines pour la toute première fois. Il s'agit d'une rare occasion de rencontrer ceux qui nourrissent le Québec, d'en apprendre davantage sur les réalités agricoles, et bien sûr de goûter les produits fraîchement récoltés.

Et parce qu'il n'est jamais trop tôt pour

développer le réflexe de manger local, les enfants aussi sont invités à participer grâce au jeu éducatif gratuit *Kasscrouit*, accessible en ligne. Ce jeu ludique initie les jeunes au parcours des aliments, de la ferme à l'assiette, et leur fait vivre le quotidien des producteurs.

Le succès de cette initiative repose aussi sur une vaste collaboration. Des partenaires comme Desjardins, la Financière agricole, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ainsi que de nombreuses associations régionales et bioalimentaires soutiennent l'effort collectif.

En Chaudière-Appalaches, cette campagne résonne comme un retour aux sources. Fabien Cloutier l'illustre par ailleurs avec humour et tendresse. Manger

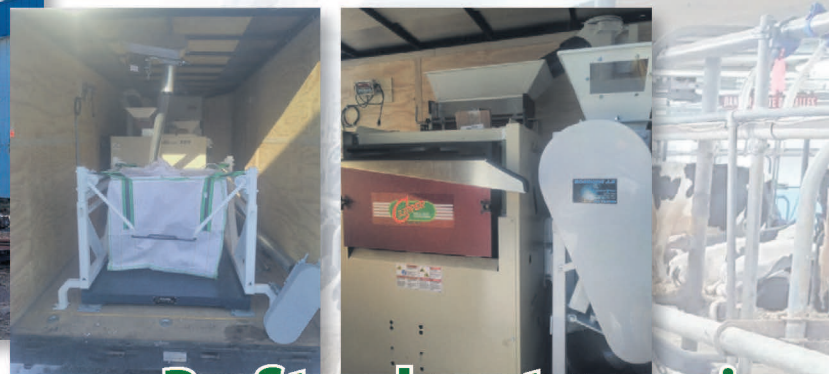
local, ce n'est donc pas qu'un geste économique ou écologique, il s'agit également d'un choix identitaire, d'un acte d'amour envers notre monde rural, et d'un hommage à ceux qui cultivent, transforment et font rayonner nos produits. Cet été, suivez-le, explorez sa région natale, et tombez, vous aussi, sous le charme du terroir.



Fabien Cloutier découvrant l'apiculture. Photo : UPA

## SERVICE DE CRIBLAGE MOBILE

Vous voulez valoriser vos grains?



Profitez de notre service de criblage à la ferme!

Appelez-nous dès maintenant!

48, ROUTE DE LA STATION, SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI | Tél. : 418 863-3208

Cell. : 418 863-3208

EQUIPEMENT  
RICHARD  
Danjou  
INC.

## Les Bisons Chouinard : une ferme unique, des produits d'exception

À Saint-Jean-Port-Joli, au cœur de la Côte-du-Sud, se trouve un trésor du terroir québécois : la ferme Les Bisons Chouinard. Fondée en 1998 par Mary-Jo Gibson et Jean-Luc Chouinard, cette entreprise familiale s'est donné pour mission de faire découvrir les qualités exceptionnelles de la viande de bison, un produit à la fois sain, goûteux et respectueux de l'environnement. Située au 308, avenue de Gaspé Est, la ferme est facilement accessible, et accueille visiteurs et clients en quête de produits authentiques.

JOSÉ SOUCY

Bien que la ferme s'approvisionne désormais dans une ferme de Saint-Lazare-Bellechasse, en raison d'un manque de relève à la suite du décès accidentel de Jean-Luc Chouinard à l'été 2020, la viande qui y est vendue demeure toujours de la même qualité qu'avant, avec un élevage

extensif, où les bisons, bissonnes et bisonneaux évoluent dans un habitat naturel, sans herbicides ni pesticides. Le résultat y est frappant, car il s'agit d'une viande rouge maigre, riche en protéines, non allergène, sans hormones de croissance ni antibiotiques, qui séduit les

consommateurs soucieux de leur santé comme les fins gourmets.

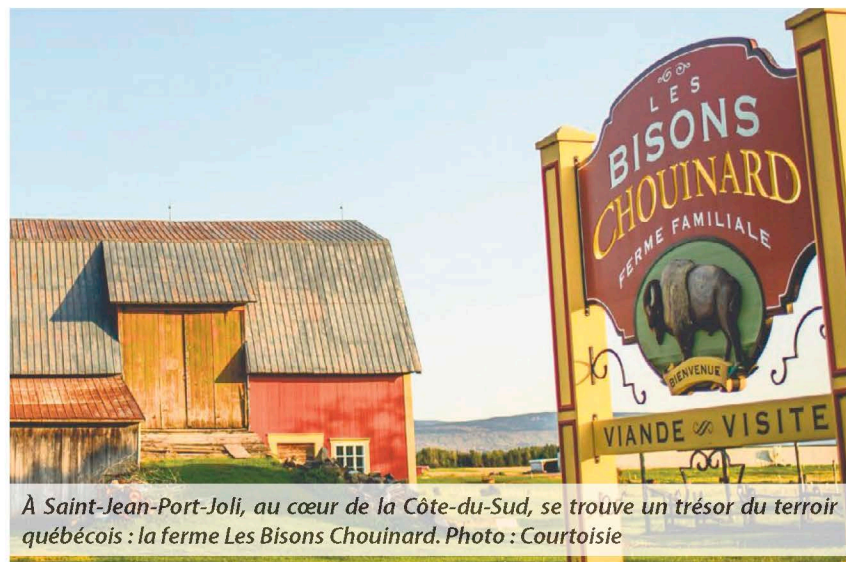
Les Bisons Chouinard ne se contentent pas de vendre de la viande : ils proposent aussi une véritable expérience. Leur boutique à la ferme est ouverte à l'année, et regorge de produits transformés faits maison. On y trouve de tout : bison fumé en tranches fines, burgers de différentes tailles, fondues chinoises, pâtés, et un éventail impressionnant de saucisses maigres aux saveurs variées — ciboulette, fines herbes, tomate et basilic, italienne forte, et même moutarde et miel.

Les amateurs de produits plus gastronomiques seront comblés par la collection de terrines : nature, aux bleuets, aux canneberges, ou encore aux avelines et cognac. Il y a également deux variétés de rillettes, nature et mistelle de prunes. Côté découpes, la sélection va du bison haché aux pièces les plus nobles telles que le filet mignon, le *rib steak*, la bavette ou le contre-filet, sans oublier les cubes à mijoter, les os à soupe, et même les abats. Le tomahawk de bison est également très prisé.

En plus du comptoir à la ferme, leurs produits sont distribués dans plusieurs points de vente de la région, sans oublier certains restaurants du secteur. Du fleuve à la forêt, Les Bisons Chouinard font ainsi rayonner la richesse de leurs produits artisanaux. Enfin, pour enrichir l'expérience, la boutique expose têtes empaillées, peaux, cornes, crânes, et photographies évoquant la beauté brute et la puissance du bison.

Malgré les épreuves de la vie, l'entreprise sudcôtoise poursuit son chemin avec la même passion. Mary-Jo Gibson continue toujours aujourd'hui à piloter la ferme avec énergie, épaulée par ses proches. L'esprit d'origine, axé sur la mise en valeur locale et l'expérience humaine, y demeure par ailleurs intact.

Du bison dans notre assiette? Pourquoi pas? Derrière chaque produit offert par Les Bisons Chouinard se cache une histoire de passion, de qualité et d'authenticité. Et à seulement une heure de Québec, il suffit d'une sortie à Saint-Jean-Port-Joli pour s'en convaincre.



À Saint-Jean-Port-Joli, au cœur de la Côte-du-Sud, se trouve un trésor du terroir québécois : la ferme Les Bisons Chouinard. Photo : Courtoisie

**SYSTÈMES DE TOITURES ET DE PAREMENTS AGRI-COMMERCIAUX**

**PRODUITS DE QUALITÉ POUR LES BÂTIMENTS AGRICOLES ET RÉSIDENTIELS**

**ULTRAVIC**

Nécessite peu d'entretien et offre une protection durable

**vicwest**  
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MURALEX**

Une solution robuste et économique pour les murs intérieurs et les plafonds

**CORALEX**

Résistants à l'impact, à la rouille et aux égratignures

DISTRIBUTEUR DE PORTE DE GARAGE

**GAREX**

**DUMAIS**  
camilledumais.com  
VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

PRÉVOYEZ VOS COMMANDES POUR LES REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES

☎ 418 492-2347

📍 1005 rue Lévesque, Saint-Pascal



En plus du comptoir à la ferme, leurs produits sont distribués dans plusieurs points de vente de la région. Photo : Courtoisie

Photo : bisonchouinard.com



# L'agriculture, pilier fondateur et moteur d'avenir dans la MRC de L'Islet

Littéralement, c'est dans la terre que tout a commencé. Depuis les premières concessions seigneuriales du Régime français au XVII<sup>e</sup> siècle, le territoire de la MRC de L'Islet s'est développé au rythme des labours, des récoltes et de la résilience agricole de ses habitants. Si l'on célèbre aujourd'hui une agriculture innovante, diversifiée et porteuse d'avenir, c'est parce qu'elle est enracinée dans une histoire aussi fertile que tenace.

JOSÉ SOUCY

Dès la concession de la seigneurie des Aulnaies en 1656, suivie de celles de Bonsecours, de L'Islet-Saint-Jean et de Port-Joli en 1677, le blé et le chanvre ont constitué la base du développement économique local. Malgré le coup d'arrêt brutal de 1759, lorsque les troupes de Wolfe incendièrent les habitations et freinèrent l'essor du territoire, les terres, elles, n'ont jamais cessé de nourrir. Durant des générations, l'agriculture a été le cœur battant de la relance régionale.

Aujourd'hui encore, selon les dernières données, elle est un levier central. La MRC de L'Islet compte plus de 450 exploitations agricoles totalisant près de 23 200 hectares en culture — soit environ 11 % du territoire. Ces exploitations génèrent des revenus annuels de près de 88 millions de dollars. Une économie agricole solide ancrée dans la plaine littorale du Saint-Laurent, zone privilégiée pour les grandes cultures (blé, soya, maïs, orge, avoine), mais aussi dans une acériculture très active, avec plus de deux millions d'entailles.

Mais ce qui distingue particulièrement le territoire, c'est sa remarquable diversité. Pommes de terre, fraises, bleuets, sarrasin, tournesol, saule osier, épeautre, chanvre, et même conifères ornementaux s'y côtoient. L'arboriculture fruitière y occupe une place de choix, avec près de la moitié des superficies consacrées aux pommiers. La production animale y est également bien représentée, notamment les caprins, bovins, cervidés et volailles rares comme les oies et les canards.

Toutefois, cette agriculture prospère ne serait rien sans un solide appui structurel. Depuis l'adoption de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2016 — qui sera actualisé en 2025 —, la MRC vise une agriculture de proximité, durable, ouverte à la relève et innovante.

Des initiatives telles que le Portail agro, les projets À bouche que veux-tu! et Nourrir son monde, ou encore le marché virtuel La chèvre et le chou renforcent les liens entre producteurs

et consommateurs, tout en soutenant l'agrotourisme.

La Table agro de la MRC joue également un rôle charnière dans cette dynamique, réunissant tous les acteurs du secteur autour d'objectifs communs. Le territoire est aussi traversé par des enjeux bien réels, en l'occurrence l'accessibilité aux terres, l'accompagnement de la relève via L'Arterre, et la cohabitation harmonieuse entre agriculture et loisirs, notamment par des initiatives environnementales financées par le MAPAQ.

Cette modernité agricole s'enracine dans un paysage complexe. Le territoire de la MRC, vaste de plus de 2000 km<sup>2</sup>, s'organise en trois zones géomorphologiques : la plaine côtière (au nord, propice à l'agriculture), le piémont (au centre, exploité pour ses sablières) et le plateau appalachien (au sud, dominé par la forêt, avec une agriculture plus parcellaire). Ce

dernier, qui couvre 83 % de la MRC, reste cependant un bastion pour l'exploitation forestière et la villégiature.

En somme, la MRC de L'Islet propose aujourd'hui une vision d'avenir qui respecte les racines du passé. Son agriculture, née de la terre battue des premiers colons et des sillons du Saint-Laurent, se projette vers demain avec créativité, résilience et ambition.



Les 450 exploitations agricoles de la MRC de L'Islet occupent environ 11 % de son territoire. Photo : Courtoisie

CAHIER agricole

**Kubota**

**DE LA PUISSANCE, ET ENCORE DE LA PUISSANCE, DANS CE TRACTEUR FIABLE ET ÉCOÉNERGÉTIQUE!**

La puissance...c'est ce qui fait avant tout la supériorité d'un tracteur. Et de la puissance, le M7 en a à revendre! Il vous en faut encore davantage pour les travaux plus ardues? Activez le dispositif Power Boost et vous obtenez une bonne dose de puissance supplémentaire instantanée!

Le nouveau tracteur M7 se caractérise par sa supériorité hydraulique et ses commandes sophistiquées qui permettent de travailler rapidement et efficacement. Le moteur V6108 génère respectivement 168, 148 et 128 HP, selon les modèles.

kubota.ca

Consultez notre site [www.nthiboutot.com](http://www.nthiboutot.com)

L'EXPÉRIENCE DU PASSÉ... LA FORCE DU FUTUR!

**GARAGE N. THIBOUTOT inc.**

Bruno Bérubé, rep. : 418 868-4593

Bruno Thiboutot, prop. : 418 868-4354

Guillaume Thiboutot : 418 714-2842

**Saint-André 418 493-2060**

0473H1524

## Mordez à pleines dents dans le Bas-Saint-Laurent

Vous visitez le Bas-Saint-Laurent ? J'espère que vous avez emporté votre appétit... et le nouveau guide *Saveurs et Gourmandises 2025*. Derrière sa couverture colorée se cache une véritable feuille de route pour quiconque veut découvrir la richesse gastronomique de notre région qui, entre mer et montagnes, a tout pour séduire les papilles.

MARC LAROUCHE

Réalisé par l'association Saveurs du Bas-Saint-Laurent, ce guide rassemble pas moins de 179 entreprises bioalimentaires qui font vibrer le territoire : producteurs agricoles, transformateurs artisanaux, restaurateurs inspirés, marchés publics

animés, épicerie fines, et plus encore. Il ne s'agit pas simplement d'un répertoire, mais d'un appel au voyage dans votre assiette.

« Ce guide, c'est une invitation à s'arrêter, à goûter, à discuter avec les gens d'ici

qui partagent leur passion à travers leurs produits. Il reflète l'amour du terroir, et le désir de le faire rayonner », souligne avec fierté Nicole Lavoie, directrice générale de l'association. Que vous soyez amateur de fromages fermiers, friand de petits fruits, ou simplement curieux, tout est pensé pour vous faire vivre une expérience aussi savoureuse qu'authentique.

En parcourant les pages du guide, vous trouverez bien plus que des adresses. On vous indique quand visiter chaque entreprise, quels produits mettre dans votre glacière, où vous approvisionner sur la route, et même quelles spécialités ne pas manquer selon la saison. C'est donc le compagnon rêvé pour planifier une escapade gourmande, improviser un pique-nique, ou tout simplement choisir où casser la croûte avec style et sens.

Pour Claude Ouellet, président de Saveurs du Bas-Saint-Laurent et producteur de porc O'Rye au Kamouraska, l'initiative a aussi une portée économique. « C'est un outil qui valorise l'achat local, et qui rend visible la diversité incroyable de nos produits tout en stimulant l'économie de

proximité. Et on le fait en donnant envie aux gens de goûter à ce que le Bas-Saint-Laurent a de meilleur à offrir. »

Distribué à 30 000 exemplaires dans les bureaux d'accueil touristique de la région, de la Gaspésie et du reste du Québec, le guide est également accessible en ligne à l'adresse [saveursbsl.com/le-guide](http://saveursbsl.com/le-guide). Il est gratuit, facile à consulter, et entièrement dédié à vous faire découvrir les trésors culinaires d'un territoire aussi vaste que savoureux.

Derrière cette publication, c'est tout un réseau qui se mobilise : les huit SADC de la région, des producteurs vedettes, des députés impliqués, des coopératives, et plusieurs partenaires gouvernementaux et locaux qui croient à la puissance du tourisme gourmand. Car ici, bien manger n'est pas une tendance, c'est une culture.

Alors que vous soyez en *road trip*, en vacances prolongées, ou tout simplement en quête d'une activité originale, laissez-vous guider par votre appétit, et partez à la rencontre des saveurs du Bas-Saint-Laurent. Vous repartirez le coffre rempli... et le cœur aussi.



Avec le guide *Saveurs et Gourmandises 2025*, mordez à pleines dents dans le Bas-Saint-Laurent. Photo : Courtoisie

**lambert**

### AMENDEMENTS DE SOL DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Apport en matière organique et rétention d'eau optimale : tout ce qu'il faut pour un terrain verdoyant !

**Revitalisez votre sol avec la terre à jardin et la terre noire LAMBERT**

- FAVORISENT l'assouplissement du sol;
- EXCELLENTE source de matière organique;
- IDÉALES pour le terrassement et le remplissage;
- ASSURENT la rétention des nutriments minéraux.

**LIVRÉES EN VRAC AVEC SEMI-REMORQUE OU 10 ROUES  
DISPONIBLES DÈS MAINTENANT  
LIVRAISON 6 JOURS PAR SEMAINE**

Pour plus d'informations, contactez  
**FRANCIS DIONNE 418 868-5734**

[www.lambertpeatmoss.com](http://www.lambertpeatmoss.com)



### Collector Lely Discovery

Révolutionnaire



Révolutionnaire

- Des sols plus propres
- Nettoie les rangées et les passages
- Programmation flexible sur les horaires et fréquence de nettoyage
- Diminution des dimensions du bâtiment, aucune mécanique dans le béton.
- Et surtout, aucune vague de fumier...



Contactez notre équipe des ventes dès maintenant

**1-833-277-5359  
418-722-6608**

**CR** ÉQUIPEMENTS AGRICOLES C.P.R. LTÉE

St-Anaclet | Amqui | St-Alexandre

# La passion agricole d'un premier ministre

Dans le sillon fertile de l'histoire agricole du Québec, peu de figures ont laissé une trace aussi riche que celle d'Adélarde Godbout. Agronome de formation, professeur, ministre libéral de l'Agriculture puis premier ministre du Québec, il a été aussi, et surtout, l'ardent défenseur de la ruralité et du monde agricole. Celui qui a représenté le comté de L'Islet pendant près de deux décennies reste toutefois méconnu du grand public. Et pourtant, l'œuvre qu'il a bâtie, enracinée dans les terres de la MRC de L'Islet, a fortement contribué à façonner le Québec agricole moderne.

JOSÉ SOUCY

Né à Saint-Éloi dans le Bas-du-Fleuve en 1892, Adélarde Godbout grandit dans un environnement rural où les valeurs de labeur, de terre et de famille sont omniprésentes. Son parcours le mène rapidement à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il brillera par ses compétences académiques. En 1919, il devient aide-professeur, puis enseignant en zootechnie, marquant le début d'une carrière consacrée à la modernisation agricole. Toutefois, pour parfaire sa formation, il s'inscrit au Massachusetts Agricultural College. À son retour, il enseignera à Sainte-Anne-de-la-Pocatière pendant douze ans, soit jusqu'en 1930. Il travaillera aussi pour le ministre de l'Agriculture comme agronome de 1922 à 1925.

En tant que ministre de l'Agriculture à partir de 1930 (à 38 ans, c'est le plus jeune ministre de son cabinet), il multiplie les réformes. Il met sur pied un vaste plan de drainage des sols agricoles pour en accroître la productivité, réhabilitant ainsi des milliers d'acres de terres humides.

Il soutient la culture de la betterave à sucre, et stimule la diversité des productions. Visionnaire, il introduit des mesures d'appui à la recherche agronomique, et pose les bases de ce qui deviendra une véritable politique publique de développement rural.

Lorsqu'il accède au poste de premier ministre en 1939, Godbout conserve le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. C'est à ce moment qu'il



Adélarde Godbout reste peu célébré dans la MRC de L'Islet. Photo : Wikipédia

orchestre la grande électrification rurale du Québec. En créant Hydro-Québec, et en lui confiant le mandat de déployer l'électricité dans les campagnes, il transforme le quotidien des agriculteurs. L'énergie devient un outil de modernisation des fermes, permettant la mécanisation, la conservation des produits, et l'amélioration des conditions de vie.

## Visionnaire et formateur

Autre avancée majeure : le développement de la formation agricole. Il défend la gratuité et l'obligation scolaire, mesure qui assurera l'accès au savoir des futures générations d'agriculteurs. Godbout sait que la force du Québec rural repose sur une population instruite et innovante.

Son action s'étend jusqu'aux structures de production. Il favorise la coopération agricole, valorise les syndicats de producteurs, et crée un cadre plus stable pour la mise en marché. Il plaide pour une meilleure gestion des terres publiques, en lien avec la colonisation, et défend le principe de la préservation des terres agricoles.

Son héritage est profondément visible dans la MRC de L'Islet, où l'agriculture occupe aujourd'hui encore une place centrale. De l'acériculture aux grandes cultures, de la production caprine à l'horticulture diversifiée, le tissu agroéconomique local bénéficie des fondations qu'il a jetées. Le plan de développement de la zone agricole (PDZA), qui sera révisé en 2025, fait écho à ses idées : agriculture de proximité, durable, équilibrée entre tradition et innovation.

Adélarde Godbout quitte la politique en 1948, mais ne quitte jamais la terre. Il poursuit ses activités comme pomiculteur et éleveur de bovins Shorthorn, preuve que l'agriculture était bien plus qu'un enjeu politique pour lui ; c'était une vocation. Intronisé au Temple canadien de la renommée agricole, il demeure un exemple de dévouement et de vision. Malheureusement, malgré l'importance de son héritage, il demeure étonnamment peu célébré dans la MRC de L'Islet. Des décennies après son décès, aucune statue ne rend encore hommage à sa mémoire sur le territoire.

L À Q U A N D Ç A C O M P T E .

THIBAUTGM.COM

# Thibault

Montmagny | La Pocatière

0655E2725



# Deux nouvelles expositions au Musée de l'agriculture à La Pocatière

Le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA), à La Pocatière, présente deux nouvelles expositions cet été.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Une exposition artistique de Fernande Forest sur le thème des semences est accessible depuis quelques semaines. Intitulée *Semences, du caché à l'exubérance*, l'exposition présente des photos et des vidéos de semences prises en gros plan avec des microscopes électroniques. On se plonge dans l'univers des réelles



Photo : MAAQ

semences, que nous voyons d'une manière particulièrement originale. « On y découvre toutes les spécificités de l'univers des semences qu'on ne peut pas voir à l'œil nu », explique la directrice générale du Musée, Maryse Hénault-Tessier.

Cette nouvelle exposition complète celle sur la germination, présentée au Musée depuis un an, qui est plus didactique. « Nous avons développé toute une thématique sur les semences. L'expo *Splendeur de la germination* est bonifiée. C'est une exposition phare de notre saison estivale. Elle sera accessible jusqu'au 25 septembre », indique Mme Hénault-Tessier.

### Manger, l'exposition qui nourrit

La deuxième nouveauté est *Manger, l'exposition qui nourrit*, proposée par le Centre Armand-Frappier de Montréal. Elle est accessible depuis le début de la saison.

« C'est une exposition très intéressante pour la clientèle familiale. On y découvre les bienfaits de la nourriture pour le corps, pour les sens et pour l'environnement. C'est une expo très sensorielle, avec des choses à toucher et

à goûter. C'est très familial, et accessible jusqu'à la fin de septembre », mentionne la directrice.

### Court métrage et pomme de terre

À compter de la mi-juillet, on présentera *La grotte des fées*, un court métrage d'une vingtaine de minutes. « Il s'agit de la mise en vidéo d'une légende locale qui se passe sur la montagne du Collège. C'est une démarche d'une professeure de l'Université Concordia qui intègre des effets spéciaux lors du tournage. Il n'y aura pas d'horaire, les gens pourront le regarder quand ils voudront. C'est une petite légende très locale pour inviter les gens à découvrir la montagne du Collège par la suite », souligne Mme Hénault-Tessier.

À la fin août, une nouvelle exposition mettra en valeur la pomme de terre. Elle s'intitule *La pomme de terre entre science et tradition*. « Ce sera la prémisses à une exposition qui suivra cet automne sur la poutine. Avant de parler de la poutine, on va parler de la pomme de terre », lance la directrice.

### Une exposition permanente

Le Musée présente toujours son exposition permanente sur la paroisse rurale.

« On se plonge entre les années 1850 et 1930. On y découvre le mode de vie rural. Les métiers de la bourgeoisie, et aussi les métiers traditionnels des artisans et des agriculteurs de cette époque-là », ajoute Mme Hénault-Tessier.

Le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation est un attrait touristique incontournable à La Pocatière depuis plus de 50 ans. Son objectif est de valoriser la diffusion des savoirs et des pratiques liés à l'agriculture et à l'alimentation.

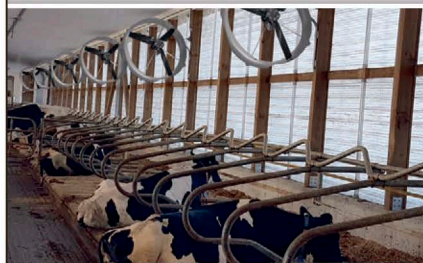
Il a ouvert ses portes en 1974, et il demeure toujours aussi pertinent et actuel grâce à ses expositions temporaires qui changent chaque année. « Notre mission est de retracer l'histoire rurale et ethnologique de la région. On s'intéresse à la ruralité d'autrefois, notamment aux années 1850 à 1930, en mettant en valeur le fait que La Pocatière est le berceau de l'enseignement agricole au Québec », indique la directrice générale.

Depuis le 17 juin, le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation est accessible du mardi au dimanche de 10 h à 17 h. Pas besoin de réserver, sauf pour les gros groupes.



VOICI LE NOUVEAU BOREAL FLOW 55"

- Équipé d'un moteur puissant, spécifiquement développé pour des performances exceptionnelles tout en utilisant peu d'énergie.
- Fabriqué à partir de matériaux non corrosifs et hautement durables, avec hélices à entraînement direct.
- Conçu pour être plus silencieux que les ventilateurs conventionnels à six pales.



24 ans d'expertise dans la conception de ventilation laitière et plus de 40 distributeurs partout au Canada.



St-Anaclet | Amqui | St-Alexandre

1-833-277-5359

418-722-6608



SKOV-SECCO  
Yvan Blanchette  
Directeur des ventes, Québec

skov-secco.com  
450 771-8685  
yblanchette@skov-secco.com



L'exposition permanente du MAAQ est un voyage dans le temps pour les visiteurs.  
Photo : MAAQ



Photo : MAAQ

# Le noisetier et le genévrier sont des filières porteuses

Le comité Filières produits forestiers non ligneux et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent célèbre ses dix ans en 2025, et il précise que le noisetier et le genévrier sont des filières porteuses pour l'avenir, sur lesquelles travaillent notamment l'organisme Biopterre, de La Pocatière.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Identifiée en 2016 comme un produit à fort potentiel économique, la noisette devrait devenir un produit phare de la région d'ici 2030. Des projets de recherche visant à optimiser les techniques de production, et une mission économique et exploratoire axée sur la culture de la noisette ont déjà eu lieu.

« Grâce à l'engagement des producteurs, et à la collaboration entre recherche et mise en marché, nous avons fait des avancées majeures sur la culture du noisetier au Bas-Saint-Laurent. Ce projet est un exemple de ce que l'innovation et le travail concerté peuvent accomplir pour le développement de nouvelles filières », explique Maxim Tardif, codirecteur Innovation et transfert de technologie PFNL et agroforesterie chez Biopterre.

## Genévrier utilisé par les distilleries

Parallèlement, le genévrier, ingrédient clé de l'industrie des distilleries, fait l'objet de projets stratégiques visant à réduire la dépendance à l'importation. Deux projets sont en cours pour favoriser l'essor et appuyer le déploiement de la filière genévrier au Bas-Saint-Laurent. Ces efforts

renforcent l'autonomie régionale, tout en ayant à terme comme objectif de répondre aux besoins croissants du marché.

Ces projets phares illustrent le potentiel unique des produits forestiers non ligneux (PFNL), et leur rôle stratégique dans le développement économique de la région.

« C'est la motivation des producteurs, combinée à une concertation forte entre les acteurs du milieu qui permet de structurer ces filières, et d'assurer leur pérennité », ajoute monsieur Tardif.

## Une vision ambitieuse pour les filières régionales

C'est à la suite d'un diagnostic sur les PFNL au Bas-Saint-Laurent, réalisé par Biopterre, que s'est formé le comité de concertation. La recherche et les connaissances scientifiques, la formation de réseaux de producteurs, les exercices de consultation régionale, et l'implication d'intervenants sur l'ensemble du territoire ont toujours été à la base de ce développement innovant.

« Il y a dix ans, le Bas-Saint-Laurent s'est doté d'un comité dédié aux produits

forestiers non ligneux avec une volonté claire : structurer des filières qui valorisent notre territoire et ses ressources naturelles. Aujourd'hui, nous voyons les fruits de ces efforts, avec des projets concrets qui contribuent à l'économie régionale, et ouvrent la voie à de nouvelles opportunités », explique Nicole Lavoie, directrice générale de Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Depuis sa création, ce regroupement d'intervenants issus des huit MRC du territoire et d'organisations régionales

clés œuvre pour diversifier l'économie bas-laurentienne à travers des initiatives novatrices.

Grâce à une approche concertée, le comité a permis l'émergence de filières distinctives, notamment celles du noisetier et du genévrier. Il regroupe des représentants issus des MRC du Bas-Saint-Laurent, des SADC du Bas-Saint-Laurent, de Biopterre, de Saveurs du Bas-Saint-Laurent, du MAPAQ, et de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.



Les membres du comité, lors du colloque sur la noisette en 2024. Photo courtoisie

# can-am



## AGRICULTEURS. ACÉRICULTEURS.

**Cette offre est pour vous!**

À partir de  
**1 500\$**  
de RABAIS\*  
+  
**2 ANS** de  
GARANTIE\*

**Jean MORNEAU** Depuis 1950  
www.jeanmorneau.com

735, Taché, Saint-Pascal  
418•492•3632 | 1•888•297•3632

91, boul. Cartier, Rivière-du-loup  
418•860•3632 | 1•877•860•3632

\*Sur certains modèles sélectionnés Can-Am Defender 2025, informez-vous en succursale. MC et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

# Obakir intervient régulièrement en territoire agricole

De par sa mission, l'organisme de bassins versants Obakir intervient régulièrement en territoire agricole au Kamouraska, dans Rivière-du-Loup et dans la MRC de L'Islet.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Obakir a comme mission d'assurer la concertation, la planification, ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de développement durable et de la gouvernance participative, par la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de son territoire d'intervention.

« On s'occupe de la gestion intégrée

de l'eau par bassin versant. Notre mission se résume par la concertation des acteurs, la planification, et la conciliation des usages de l'eau », indique Laura Portelance-Jouvert, chargée de la concertation et du développement des affaires.

La coordonnatrice des opérations Véronique Furois précise que l'organisme travaille avec l'UPA, le MAPAQ, et avec des groupes conseils agricoles pour mener certaines interventions sur des terres agricoles. « Chez Obakir, nous avons un conseil d'administration et une table de concertation où il y a des représentants du secteur agricole, mais aussi forestier, municipal et communautaire. Pas mal tout le monde peut avoir un impact sur l'eau. Dans le monde agricole, les représentants à la table de concertation sont souvent des clubs-conseils. »

### Important projet à la Ferme-école Lapokita

« Notre dernier gros projet en territoire agricole s'est fait sur les terrains de la Ferme-école Lapokita, appartenant à l'ITAQ de La Pocatière, de 2023 à 2025. C'était un projet de renaturalisation du cours d'eau qui s'appelle la décharge du Collège, un cours d'eau qui, comme bien

d'autres en terrain agricole, avait été linéarisé. Nos travaux visaient à lui redonner des fonctions plus naturelles », explique Mme Furois.

« Ce projet est terminé, mais on veut y retourner parce qu'il y a des plantes qui poussent aux abords du cours d'eau. Nous voulons faire un suivi, installer des panneaux d'interprétation, et faire une inauguration prochainement », ajoute Mme Portelance-Jouvert.

Parmi les autres projets réalisés en territoire agricole par Obakir, il y a la mise en place de corridors fauniques, un projet de biodiversité dans des zones cultivables inondables

### Des producteurs agricoles conscientisés

Les gens d'Obakir mentionnent que les producteurs agricoles sont conscients de l'importance d'avoir de l'eau de qualité. « Les pratiques culturales ont changé beaucoup. Il y a de moins en moins de labours d'automne. Souvent, les agriculteurs sont visés, mais la qualité de l'eau dépend de tous les riverains, qui ont tous une responsabilité. Souvent, les gens en zone résidentielle vont tondre jusque sur le bord du cours d'eau, mais comme les terres agricoles ont une plus grande superficie à proximité des cours d'eau, leur impact est plus visible », mentionne Mme Furois.

Mme Portelance-Jouvert souligne que des producteurs agricoles contactent Obakir pour signaler des problèmes d'érosion des berges ou de mauvaise qualité de l'eau. « Ils ont des plantes aquatiques envahissantes. Ils viennent nous demander ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la situation. On offre notre soutien aux agriculteurs, notamment pour acheminer des demandes de financement. »

### Des plantes de transition

Une des façons d'intervenir pour

protéger un cours d'eau est d'aménager des bandes de protection avec des plantes de transition. « Ce sont des plantes qui peuvent tolérer des inondations, mais qui vivent quand même en milieu terrestre. Cette bande peut freiner le processus d'érosion des berges, et en même temps servir de barrière pour éviter qu'on s'approche trop du cours d'eau. Si on arrête de la faucher, la bande riveraine va se revégétaliser d'elle-même, avec des plantes qui doivent être là naturellement », explique Mme Furois.

Pour les bandes riveraines aménagées avec les clubs-conseils agricoles, une rangée d'arbres est plantée à la limite des trois ou cinq mètres réglementaires. « Une bande riveraine doit être de dix ou de quinze mètres, sauf en territoire agricole où elle est de trois mètres. Souvent, ces trois mètres ne sont pas respectés. Des subventions sont disponibles au MAPAQ pour faire des bandes riveraines élargies de cinq mètres », précise Mme Furois.

Grâce à une aide financière de la Fondation de la faune, Obakir a réalisé des travaux dans les bassins versants des rivières du Loup et Fouquette qui n'ont rien coûté aux producteurs agricoles.



Obakir réalise des projets en terres agricoles avec divers partenaires. Photo : Courtoisie



Les bandes riveraines recommandées en zone agricole sont de trois mètres. Photos : Courtoisie



**MACHINERIE AM MACHINERY**  
Depuis plus de 35 ans

**QUALITÉ DURABILITÉ FIABILITÉ**

**Du sur mesure pour VOS besoins**  
**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**





- Remorques à benne basculante de 4' x 8' à 8' x 24'
- Remorques forestières et récréatives
- Chargeuse à bois de 9' x 23'
- Enrobeuse tubulaire originale « Stretch-O-Matic »
- Remorques auto-chargeuse pour balles rondes et carrées
- Treuil hydraulique
- Produits sur mesure



Appellez-nous pour une soumission!

**9, des Industries, L'Islet (Québec)**  
Englishphone : 418 247-7709  
j.bernier@ammachinery.com

**418 247-5626**  
www.ammachinery.com

# Les producteurs de lait ont un nouveau président

André Saint-Pierre, de la Ferme Pierho à Rimouski, est le nouveau président du Syndicat des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Administrateur depuis six ans et représentant la MRC de Rimouski-Neigette, il succède à Gabriel Belzile, qui a décidé de se présenter à la préfecture de la MRC des Basques aux élections de novembre prochain.

## La défense de la gestion de l'offre

André Saint-Pierre a été nommé à la présidence lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs laitiers, le 12 mars dernier à Saint-Fabien.

« Un des dossiers majeurs sera assurément la défense de la gestion de l'offre. Il va falloir être vigilant en raison de l'imprévisibilité de notre voisin du sud. C'est un système qui existe depuis plus de 50 ans, et qui a fait ses preuves », affirme-t-il.

« Avant, j'étais un des 14 membres du syndicat qui faisait part de nos préoccupations régionales à Gabriel, qui remontait l'information au provincial. Maintenant, ce sera mon rôle de transmettre nos préoccupations au provincial, et de redescendre l'information dans la région », explique M. Saint-Pierre.

## L'importance de s'impliquer

André Saint-Pierre estime qu'il est

important de s'impliquer en agriculture. « Comme producteur, on bénéficie de l'implication collective. C'est important pour moi de redonner à cette collectivité. J'ai été élevé comme ça », mentionne celui qui a été impliqué au sein de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent et du Carrefour régional d'établissement en agriculture (CRÉA), en plus d'être administrateur à la Coop de chaux du Bas-Saint-Laurent, à la CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) du Bic, et au syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette.

En tant que président des producteurs de lait, André Saint-Pierre siège d'office à la table de la Fédération régionale de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

André Saint-Pierre est actionnaire de la Ferme Pierho depuis 2001. Sa mère, Françoise Demers, vient d'être honorée par le Syndicat des agricultrices de la région en tant qu'agricultrice émérite.

## Des ambitions politiques

De son côté, Gabriel Belzile de Saint-Clément, dans la MRC des Basques, a des ambitions politiques. « Je n'ai pas renouvelé mon mandat parce que je

voulais me libérer du temps pour la préfecture qui est un poste à temps plein dans la MRC des Basques, où le préfet est élu au suffrage universel », mentionne celui qui est maire de Saint-Clément depuis trois ans.

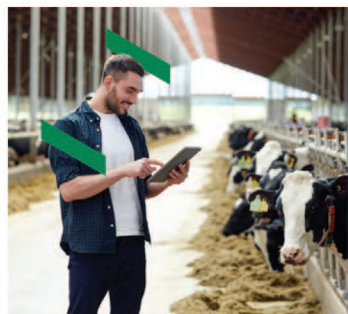
Selon les données des Producteurs de lait du Québec, il y a 505 entreprises en production laitière au Bas-Saint-Laurent, qui créent 4437 emplois et qui génèrent 397 M\$ en retombées dans l'économie régionale. Toujours au Bas-Saint-Laurent, il y a sept usines de transformation du lait qui emploient 512 personnes.

Le Syndicat des producteurs de lait travaille à la défense des intérêts des producteurs, et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de revenus par la mise en marché collective de leur lait.



André Saint-Pierre (à gauche) succède à Gabriel Belzile à la tête des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent. Photo : Alain Potvin

CAHIER agricole



## C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises agricoles

Une solide équipe composée de spécialistes en financement agricole est disponible afin d'élaborer pour vous des stratégies novatrices répondant à vos besoins d'affaires. Notre expertise est grande, ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation et de vous aider à prendre les bonnes décisions!

### DIRECTEUR



MARTIN DUMAIS

### DIRECTRICES PRINCIPALES



CHRISTINE CHENARD



KARINE VERRET

### DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE COMPTES



VINCENT DANCAUSE



SERGE LECLERC



STÉPHANIE MALENFANT



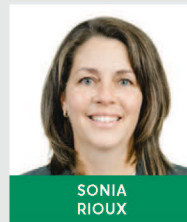
CLAUDIE MICHAUD



CHRISTIAN MORAIS



LORIANNE PETTIGREW



SONIA RIOUX



LAURIE ADAM



KARINE TURBIDE



MARTIN VOISINE



**Desjardins**  
Entreprises

# Claude Ouellet accède à la présidence des Saveurs du Bas-Saint-Laurent

Le copropriétaire de l'entreprise Porc O'Rye de Kamouraska, Claude Ouellet, est le nouveau président de l'association des Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

Déjà très impliqué au sein du conseil d'administration, celui qui était vice-président l'année dernière prend la relève avec l'ambition de poursuivre le développement du secteur bioalimentaire régional, et de renforcer la mise en valeur des produits du Bas-Saint-Laurent.

« J'ai toujours cru en l'importance pour les producteurs et les transformateurs agricoles de la région de s'unir. Nous avons une offre de produits du terroir



Le nouveau président des Saveurs du Bas-Saint-Laurent, Claude Ouellet, de Porc O'Rye à Kamouraska. Photo : Courtoisie

vraiment intéressante, et l'union fait la force. Nous avons une diversité de produits incroyable, qui passe du bison et du sanglier à certains produits uniques. Pour moi, les Saveurs ont une importance capitale pour contribuer à faire découvrir ces produits », affirme M. Ouellet.

« Notre territoire est riche en savoir-faire et en producteurs passionnés. C'est un privilège de les représenter, et de contribuer à la croissance et à la notoriété de nos produits locaux. En tant que président, je vais partager mes idées, mais aussi tenter de faire avancer les idées des autres, et de faire en sorte que l'aventure continue », exprime celui qui siège au conseil d'administration des Saveurs depuis trois ans.

### Des besoins en transport

Parmi les priorités identifiées par le nouveau président, il y a le transport commercial. « C'est un projet qui me tient à cœur, parce que c'est un des points faibles que nous avons comme producteurs-transformateurs. Le transport des produits est un enjeu majeur. Il faut réussir à trouver des astuces, et rendre cela facile. »

Bien que la marque des Saveurs du Bas-Saint-Laurent soit relativement bien connue, M. Ouellet indique que l'organisation travaille à rehausser encore plus la marque. « Notre équipe est très présente sur le terrain pour présenter nos produits aux commerçants, et leur montrer des produits qu'ils n'ont pas et qui pourraient être intéressants pour certains points de distribution. Nous travaillons également sur le projet noisetiers qui va de l'avant. »

### De nouvelles entreprises

L'offre de produits agroalimentaire est de plus en plus abondante et diversifiée dans la région. Une quinzaine de nouvelles entreprises ont rejoint l'association au cours de la dernière année.

« L'engouement est là. Les gens veulent acheter encore plus local. Les produits américains ont été tassés un peu. On ressent que les consommateurs veulent des produits locaux. Avant de me joindre aux Saveurs, je connaissais seulement l'offre de produits du Kamouraska. Aujourd'hui, quand un client cherche un produit, je peux lui référer de bonnes entreprises régionales », indique le président.

M. Ouellet succède à Stéphanie Ross de la Bergerie de la Colline et des Herbes salées du Bas-du-Fleuve. Sous sa présidence, l'association a consolidé ses liens avec les acteurs du milieu et a mené plusieurs initiatives structurantes. « Son dévouement a contribué à des avancées majeures pour la promotion et la commercialisation des produits locaux. Nous lui sommes très reconnaissants », souligne Nicole Lavoie, directrice générale des Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Parmi les faits saillants, mentionnons l'essor des collaborations avec les institutions, qui a permis une augmentation significative de l'achat local, ainsi que le succès des activités promotionnelles et événementielles mettant en valeur les producteurs régionaux. De plus, la mise en place de nouveaux services d'accompagnement a renforcé le soutien offert aux entreprises membres.

L'association poursuivra sa mission en 2025, avec de nombreux projets en cours visant à renforcer la présence des produits bas-laurentiens sur le marché, et à multiplier les occasions de visibilité pour les producteurs et les transformateurs locaux.

Fier partenaire du réseau COOP,  
au service des agriculteurs d'ici.

**TRANS PRO**  
BSL

23, rue Langlais Nord  
Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0  
f Transpro BSL / Centre de Service  
www.transprobsl.com

# L'Exposition agricole de Saint-Pascal célèbre ses traditions

Du 17 au 20 juillet, l'Exposition agricole de Saint-Pascal réunira les amateurs d'agriculture, les familles et les curieux pour quatre journées ponctuées de compétitions, d'animations et de découvertes. L'activité est ancrée dans le tissu régional, et demeure un rendez-vous estival attendu alliant agriculture, culture et animation populaire.

MARC LAROUCHE

Le coup d'envoi à la programmation sera donné le jeudi 17 juillet à 17 h, avec les Apéros du jeudi. Le public pourra alors découvrir le Petit marché public, et profiter d'offres gourmandes dans une ambiance détendue. En soirée, à 19 h 30, un grand bingo suivra avec 3000 \$ en prix.

Le lendemain 18 juillet, la journée sera consacrée aux terrains de jeux avec la présence d'Ari Cui-Cui qui proposera aux enfants une animation éducative de la ferme à la table. Elle leur fera découvrir les produits agricoles et leur transformation culinaire. En soirée, le *tailgate* des entreprises, sur invitation, sera animé par Richard Bossinotte.

La programmation du samedi fait place à la danse et à la musique country. Dès 13 h 30, la troupe Funny Danser animera le chapiteau Électrizonne dans une ambiance cow-boy. À 17 h 30, l'animateur Sébastien Laplante, alias Turtle, prendra le relais pour le souper-pizza préparé par Porc O'Rye. Les cartes sont en vente auprès des directeurs de la Société d'agriculture du comté de

Kamouraska, organisatrice de l'Expo. La soirée débutera officiellement à 20 h.

Dimanche 20 juillet, les festivités commenceront à 10 h avec un spectacle canin présenté dans le manège extérieur, ou à l'intérieur en cas de pluie. À 12 h 30, le gala d'amateurs mettra à l'honneur la danse en ligne et le chant, avec Richard Frève et son équipe sous le chapiteau Électrizonne. À 13 h 30, le traditionnel tir de chevaux prendra place dans le manège extérieur. La journée se conclura par la remise des prix des Fermières à 16 h, dans le pavillon Jalbertech.

## Jugements d'animaux

Comme chaque année, les jugements de bétail seront au cœur de l'exposition. Le vendredi, les races Ayrshire et Jersey seront jugées à 10 h, suivies du jugement des chevaux à 19 h. Le samedi à 9 h, ce sera au tour des vaches Holstein. Enfin, le dimanche à 11 h 30, les jeunes ruraux seront à l'honneur. Un dîner leur sera offert.

Une zone familiale offrira également des divertissements pour tous les âges,

avec des jeux gonflables, un canon à mousse, un circuit de karts à pédales, et 25 jeux de kermesse. Le site accueillera aussi un service de bar et des camions

bouffe. L'entrée est fixée à 10 \$ par jour. Un forfait week-end est aussi disponible à 20 \$.



L'activité de tir de chevaux est toujours spectaculaire. Photo : Courtoisie

PLUSIEURS MODÈLES 2025 DISPONIBLES

GRIZZLY EPS SE



WOLVERINE X2



Financement à partir de 3,99%\*, jusqu'à 36 mois

YAMAHA

WOLVERINE X2 1000



YAMAHA SERVICES FINANCIERS

YAMAHA Parts & Accessoires Pièces et accessoires

Yamaha Protection Plus

YAMALUBE

\* Détails chez

TECH MINI-MÉCANIQUE



NOUVEAUTÉ 2026 WOLVERINE X2 UTILITY

DISPONIBLE DÈS LE MOIS D'AOÛT!



4093E2725

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme • 418 852-2922 • www.techminimecanique.com



**StructureCD**  
Depuis 1975

**Fabricant de structures en bois préfabriquées depuis 1975.**



**Services**

**FERMES DE TOIT**

- Solides
- Durables
- Adaptées

**MURS PRÉFABRIQUÉS**

- Précis
- Rapides
- Efficaces

**POUTRELLES DE PLANCHER AJOURÉES EN BOIS**

- Légères
- Robustes
- Fiables

**Contact**

[www.structurecd.com](http://www.structurecd.com)

418 852-2566  
1 800 800-463-8648

[info@structurecd.com](mailto:info@structurecd.com)

289, boul. Bégin  
Saint-Pacôme, QC G0L 3X0

**Solide depuis 50 ans**

## Ferme Gyjamika : une entreprise agrotouristique diversifiée

La Ferme Gyjamika, de Kamouraska, à plusieurs cordes à son arc avec la production et la transformation de viandes, mais aussi comme entreprise touristique offrant des visites à la ferme et des animations pour les enfants.

COLLABORATION SPÉCIALE : ALEXANDRE D'ASTOUS

La ferme familiale située sur le rang de l'Embarras est un incontournable de l'achat local de viandes au Bas-Saint-Laurent. En plus d'être une pionnière de l'élevage de l'agneau du Kamouraska, l'entreprise élève également des bœufs, porcs, et volailles qui sont transformés et vendus à la ferme, ou dans les marchés publics de Kamouraska et de Saint-Pascal.

Les propriétaires Jacinthe Morneau et Gilles Michaud voient la relève se pointer avec leur fils David. L'entreprise a été achetée par le père de Gilles en 1967. Les propriétaires actuels ont acquis l'entreprise le 1<sup>er</sup> janvier 1980.

« Ça fait 45 ans cette année que nous avons la ferme, et 25 ans que nous sommes ouverts au public. Nous avons toujours eu de l'équitation sur la ferme. En 2000, notre fille Rebecca nous a demandé d'aménager un dôme avec un manège intérieur en copropriété. Elle a amené les chevaux, et utilisé nos terrains en partenariat. Nous avons fait de l'équitation thérapeutique, et des camps équestres avec 10 à 12 enfants par semaine », raconte Mme Morneau.



La ferme Gyjamika est une pionnière dans l'élevage ovin au Kamouraska.

animaux, ou faire un atelier de cuisine avec des fruits et des légumes du jardin. Nous avons un animal fétiche tous les jours. »

Les visites de la ferme sont commencées depuis le 19 mai. Il suffit d'appeler au 418 492-5304 pour réserver. Deux visites sont proposées chaque jour à 10 h et à 13 h 30. « On reçoit les groupes écoles et les terrains de jeux. Nous avons tout un secteur de volailles comprenant des poules, des faisans, des canards, des paons et un émeu. Il y a le secteur de la bergerie où on explique les cycles de la production ovine, et nous avons des bœufs et quelques porcs. Ma mission, c'est de montrer aux jeunes d'où vient ce qu'ils ont dans leur assiette. Les gens réalisent sur place tout le travail qu'il y a derrière la viande qu'ils consomment. Souvent, j'explique que nous sommes à la merci de la température », indique Mme Morneau.

### Boutique à la ferme

La boutique à la ferme est ouverte à l'année, de 10 h à 17 h tous les jours. « Les gens peuvent venir chercher leurs découpes de bœuf, porc, poulet et agneau. La majeure partie de la vente se fait directement à la ferme », lance la copropriétaire.

Les travaux aux champs sont effectués par Gilles et David, tandis que Jacinthe s'occupe des camps de vacances et de la ferme éducative. « Nous avons un employé depuis un an. C'est un boucher qui fait toutes nos découpes de viande », précise Mme Morneau.



L'entreprise accueille les enfants pour des camps de jour et éducatifs.

### Des camps de jour

Au départ de sa fille, qui agissait comme instructrice équestre en 2015, l'entreprise a arrêté les camps d'une semaine, mais elle a continué les camps de jour. « Depuis quelques années, nous en faisons deux jours par semaine. Les enfants arrivent à 9 h, et ils repartent à 16 h. Pendant la journée, ils peuvent nourrir les



Une partie du troupeau de bœufs. Photos : Courtoisie



VIENS T'AMUSER  
AVEC NOUS !



**DU 17 AU 20  
JUILLET 2025**

**97<sup>e</sup> édition**

Venez célébrer  
l'agriculture, la passion et  
la fierté rurale avec nous !

**Place de l'expo**

700, rue Taché, Saint-Pascal QC G0L 3Y0  
www.expostpascal.com

**COÛT D'ENTRÉE**  
10\$ / jour  
Forfait fin de semaine 20\$

**STATIONNEMENT GRATUIT**

**FOOD TRUCK ET BAR SUR PLACE**  
(Aucune consommation de l'extérieur  
ne sera tolérée)

Apporte ta bouteille d'eau station  
**MOBIL'EAU** sur le site

**UNE  
INVITATION**



**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025**

**Président**  
Carl Dubois

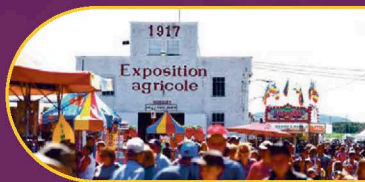
**Administrateurs**

Normand Bard  
Anne Baron Lasalle  
Françoise Carrière  
Jean-Philippe Charest  
Sonia Dionne  
Roxanne Dumais  
Julie Laliberté  
Ariane Lebel  
Mélanie Lévesque  
Gervais Pelletier  
Maxime Ouellet

**1<sup>er</sup> vice-président**  
Jonathan Morin

**2<sup>e</sup> vice-président**  
Emile Ouellet

**Directrice générale**  
Brigitte Drapeau  
dg.expostpascal@  
-outlook.com  
418 492-1984



MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Québec

Desjardins

Financement agricole Canada

Sun Life

MRC de Kamouraska

ENSEMBLE  
Créer  
Dynamiser  
Soutenir

ÉLECTRIZONE

Saint-Pascal  
On voit loin!

JLD-LAGUÉ

Avantis  
Coopérative

ciaq  
Concevons l'avenir

Jalbertech  
Entrepreneur électricien

PREV TECH  
INNOVATIONS INC.

Unoria  
Coopérative

SA  
Service Vétérinaire

Service vétérinaire

Service vétérinaire

F. GERARD PELLETIER Inc.

DRAINAGES  
DES DEUX RIVES INC.

Les services agricoles  
de la Vallée (2009) Inc.

SVVF  
Service vétérinaire  
des vallées du Fleuve

lactech

EXCAVATION TYNN PELLETIER

MOLSON COOLS

Transport  
Patrick Lebrun

- Promutuel Montmagny
- Lactanet
- Municipalité de La Pocatière
- C.G. Thériault
- Meunerie Cacouna
- Fortin & Fournier
- Belgirard
- Mallette
- Blondin Sires inc.
- S.A.M
- Forces Shop
- Tourbière Lambert
- Banque Nationale
- Maxi-Drain
- Garage N. Thiboutot
- Soleno
- Traction Plus
- Uniform-Agri

**PROGRAMMATION  
2025**

**JEUDI 17 JUILLET**

**19 h 30 BINGO de l'EXPO**  
Au Pavillon Jalbertech  
Prix total de 3 000 \$



**En nouveauté !**

Viens découvrir le monde  
fascinant des abeilles !

du 18 au 20 juillet

Sous le chapiteau des  
découvertes Desjardins

De la ruche à la récolte, tu verras  
comment ces petites ouvrières  
façonnet notre quotidien.

**Symposium de peinture  
du Kamouraska - 30<sup>e</sup> édition**  
du 14 au 19 juillet



**Pavillon ancestral, Place de l'Expo**

Célébrez la créativité de plus de  
30 artistes d'ici et d'ailleurs lors d'un  
événement culturel immersif mêlant  
performances, expositions  
et rencontres inspirantes.

Pour en savoir plus :  
www.symposiumdukamouraska.com

**VENDREDI 18 JUILLET**

**Journée des terrains de jeux**

**10 h Jugements des bovins**  
AYRSHIRE et JERSEY  
en alternance



**11 h Spectacle Ari Cui-Cui**  
Le spectacle est servi !  
De la ferme à la table.  
Elle fera découvrir aux  
enfants les produits de  
la ferme tout en les  
transformant pour  
déguster à la table.



**19 h Jugement des chevaux**  
Pavillon Jalbertech

**19 h Tailgate des entreprises**  
animé par  
Richard Bossinotte  
Sur invitation seulement

Merci à nos commanditaires :  
Ciaq - Lactech - Meunerie  
Cacouna - Sollio - Jalbertech  
- Équipements J.P.L - Service  
Agri RD - F. Gérard Pelletier  
- SAM - Service Vétérinaire  
du KRT inc - Desjardins  
Entreprise - JLD Lagué -  
Service Agricole Beauce -  
Lactanet - Banque Nationale  
- Alcide Ouellet et fils -  
Matériaux Direct - Majéco -  
New Holland - Promutuel

**SAMEDI 19 JUILLET**

**9 h Jugements des bovins**  
HOLSTEIN

**13 h 30 « The Funny Dancers »**  
Venez réchauffer l'ambiance  
sous le Chapiteau Électrize.  
Cowboy et Cowgirl venez  
danser et vous amuser au  
son de la musique country  
et pop.



**16 h 30 Souper « Pizza » par**  
Livraison sur le  
terrain de l'exposition.  
Cartes en vente auprès des  
administrateurs de la Société  
d'agriculture du comté de  
Kamouraska  
Gracieuseté de PREV TECH

**18 h P'tits Tracteurs**  
de tire modifiés



**19 h 30 Chansonnier**  
Sébastien Laplante,  
alias « Turtle » !



**DIMANCHE 20 JUILLET**

**10 h Spectacle d'agilité canine**  
Manège extérieur  
(en cas de pluie  
Pavillon Jalbertech)



**11 h 30 Jugement  
des Jeunes ruraux**  
Concours de présentation  
et conformation.  
Dîner pour les jeunes.  
Gracieuseté de lactech

**12 h 30 Gala Amateurs**  
avec Richard Frève et  
son équipe sous le  
Chapiteau Électrize.  
Concours pour les  
amateurs de danse en  
ligne et les amateurs de  
chants, on vous attend !

**13 h 30 Tire de chevaux**  
Manège  
extérieur



**16 h Remise des prix  
des fermières**  
Pavillon Jalbertech

**17 h Fermeture du site**

**ZONE  
FAMILIALE**

DU PLAISIR ASSURÉ POUR LES  
PETITS ET LES PLUS GRANDS !



25 JEUX

0795H2725

CAHIER agricole

Communiquez avec notre équipe de  
spécialistes en équipements agricoles.

**NOUS SOMMES LÀ  
POUR VOUS CONSEILLER!**



**CASE IH**  
AGRICULTURE



**VÅDERSTAD**



**Sam** 

**Service Agro Mécanique**

saminc@samagri.ca

205, rue du Parc  
SAINT-PASCAL  
Tél. : 418 492-5855  
Télé. : 418 492-5870

24, rue Principale Ouest  
SAINT-CLÉMENT  
Tél. : 418 963-2177  
Télé. : 418 963-3637

*une affaire de famille... depuis 1959*

[www.serviceagromecanique.com](http://www.serviceagromecanique.com)



RABAIS 50\$

**349<sup>97</sup>**

Prix sugg.: 399,98  
TABLE DE SALLE À MANGER RONDE  
EN POLYBOIS 47 POUÇES  
002-1133



RABAIS 15\$

**64<sup>97</sup>**

Prix sugg.: 79,98  
CHAISE DE PATIO EN  
POLYPROYLÈNE, NOIR  
002-1050



RABAIS 75\$

**324<sup>97</sup>**

Prix sugg.: 399,98  
VANITÉ MAÏA, FINI BOIS  
24 X 33-3/4 X 18-1/4 PO  
002-5385

POUR PLUS DE  
**SPÉCIAUX**  
CONSULTEZ LA  
CIRCULAIRE EN LIGNE  
**CAMILLEDUMAIS.COM**

**DEWALT**

BAS PRIX

**319<sup>99</sup>**

Prix sugg.:  
ENSEMBLE  
COUPE-BORDURE  
ET SOUFFLEUR  
SANS FIL  
20V MAX XR  
DCKO215M1



RABAIS 50%

**149<sup>99</sup>**

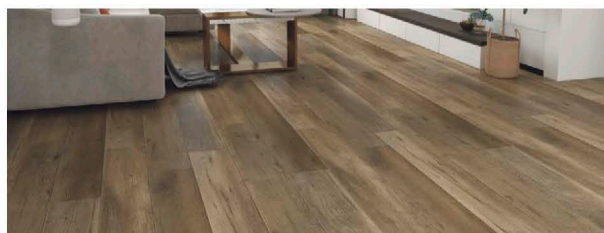
Prix sugg.: 299,99  
ENSEMBLE DE CONVERSATION, 4 MORCEAUX  
001-5893



RABAIS 50\$

**279<sup>97</sup>**

Prix sugg.: 329,88  
TOILETTE CUVETTE ALLONGÉE  
RAVENNA 3, 2 PIÈCES, CHASSE DOUBLE  
001-4542



BAS PRIX

**195**

/PI<sup>2</sup>  
Prix sugg.: 2,29  
PLANCHER SPC 5.5 MM  
Une boîte couvre 29,55 pieds carrés  
SPC-561 Castle

**DEWALT**

BAS PRIX

**199<sup>99</sup>**

Prix sugg.:  
TAILLE-HAIE SANS FIL  
20V MAX DE 22 PO  
(OUTIL SEULEMENT)  
DCPH820B

**25%**  
DE RABAIS

SUR LA TEINTURE ET  
SCÉLLANT FORMULA 77  
FORMAT 3,78L EN INVENTAIRE

VALABLE DU 10 AU 16 JUILLET 2025

**20%**  
DE RABAIS

SUR LA PEINTURE SPÉCIALISÉE  
CUISINE & SALLE DE BAIN  
EN INVENTAIRE

VALABLE DU 10 AU 16 JUILLET 2025

**30%**  
DE RABAIS

SUR LA PEINTURE  
SICO ÉVOLUTION  
DE TOUS LES FORMATS  
EN INVENTAIRE

VALABLE DU 10 AU 16 JUILLET 2025

**10%**  
DE RABAIS

SUR LES  
ARTICLES  
DE PLOMBERIE  
DE MARQUE  
AGUA  
EN COMMANDE

CAM29-25

Avis aux clients: Les prix affichés sont en vigueur du 9 au 22 juillet 2025 seulement à votre Centre de rénovation Camille Dumais Inc. Lors de la préparation de cette circulaire, des erreurs ont pu se glisser. Si tel est le cas, la clientèle en sera avisée par un avis écrit affiché dans le magasin. Il est possible que des produits diffèrent de la photographie. En cas de divergence entre l'illustration des produits et la description écrite, la description écrite prévaut. L'offre est valable jusqu'à l'épuisement des stocks et nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Taxes non comprises dans les prix. Ces prix sont «Payez et emportez».



## Avis de décès

**Lucie Bernier** (1957-2025)  
Edmonton

À Edmonton en Alberta, le 5 mars 2025 est décédée à l'âge de 68 ans Mme Lucie Bernier; fille de feu Mme Monique Labrie et de feu M. Pierre Bernier. Elle demeurait à Edmonton, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 12 juillet 2025 de 12 h à 13 h et de là au cimetière de Saint-Pascal.**

Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Raymond (Marie-Thérèse Caron), Danielle (Paul Vachon), Johanne, Jacques (Julie Desrosiers); ses neveux et nièces, ses tantes : Lucie Labrie et Huguette Boily; ses cousins, cousines; autres parents des familles Bernier et Labrie; ses ami(e)s de l'ouest : Milan Frank Marchiel et Lilian Helton ainsi que ses ami(e)s au Québec.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fabrique de Saint-Pascal, 509, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Denise Fortin Gagnon** (1938-2025)  
Saint-Roch-des-Aulnaies

Au Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 20 juin 2025 à l'âge de 87 ans, est décédée madame Denise Fortin épouse de monsieur Jean-Luc Gagnon. Elle demeurait à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Originaire de Saint-Aubert de L'Islet, elle était la fille de feu dame Marie-Ange Robichaud et de feu monsieur Maurice Fortin.

Elle était la mère de feu Jean-Pierre, Lyne (Daniel Giguère), Diane (Serge Touzin), Sylvain (Céline Labonté) et Claude (Sandra Lemieux).

Elle laisse également dans le deuil, ses petits-enfants : Krystel et William Gagnon (leur mère Christine Harel), Kym Gagnon Leclerc (Louis-Michel Fortin Rhéaume) et Fanny Leclerc, Johany (Patrick Vanier), Olivier et Luc-Étienne Landry (Kassy L. Marcoux), Maude (Jason Vaillancourt) et Alexandre Gagnon (Gabrielle Lamontagne) ainsi que Maxime Gagnon (Maude Laurendeau); ses 9 arrière-petits-enfants.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Clémence (feu Gérard Collin), Lina (Gaétan Lamarre), Céline (feu Réal Lemieux – Gaston Caron), feu Léonard, Louis-Aubert (Lise Mercier), Eugène (Francine Bélanger), Claudette (feu Roland St-Pierre), feu Jean-Marie (Louissette Morneau), Denis (Francine Cloutier), Diane (Pierre Castonguay) et Normande Fortin (Claude Miville);

de la famille Gagnon : feu Aline, (feu René Bilodeau), feu Henri, feu Eugène (feu Marguerite Gagnon), feu Georgette (feu Edgar St-Pierre), feu Suzanne (Claude Rioux), feu Jacqueline (feu Gabriel St-Pierre) et feu Léopold (Jocelyne Caron).

Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel du Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli pour leur dévouement, leurs attentions et les soins prodigués avec chaleur humaine et le plus grand respect.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet, 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0 ou à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, Casier Postal 1, Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4. <https://www.alzheimerchp.qc.ca/pages/dons-in-memoriam>

**Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 12 juillet 2025 à 14 h 30 en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, où les membres de sa famille vous accueilleront à compter de 13 h.**

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : [info@deladurantaye.qc.ca](mailto:info@deladurantaye.qc.ca) Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca)  
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



## Remerciements

**Annette Guignard Dumais**  
Saint-Philippe-de-Néri

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Mme Annette Guignard Dumais survenu le 15 juin dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Guy, Lise (Benoît Lévesque), Michel (Carole Lévesque); ses petits-enfants : Steve et Sylvie; son frère, Lucien.



## Avis de décès

**Blandine Landry** (1927-2025)  
Saint-Pacôme

C'est avec le cœur lourd que nous vous annonçons le décès de Blandine Landry, survenue le 4 juin 2025, à l'âge de 98 ans, à l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Fille de feu

Marie-Louise Robitaille et de feu Joseph (dit Joe à Damas) Landry de Saint-Pascal, Kamouraska. Elle demeurait à Saint-Pacôme, autrefois à La Pocatière, Kamouraska.

Elle laisse dans le deuil ses fils : Daniel (Sylvie Pelletier), Gérard (Josiane Marcoux) et leur père, Roger Beaulieu (Suzanne Ruelle); ses petits-enfants : Stéphanie Alain (dit Steph), Martin Paré (Sabrina Duval), Michaël Charron (Isabelle Chénard), Jérémie Beaulieu; ses arrière-petits-enfants : Amélie, James-Hayden, Agathe; sa sœur, Alice (Jean Dubé). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Landry, Robitaille et Beaulieu ainsi que ses ami(e)s.

Blandine était connue pour son humanisme, la recherche de la sérénité et sa grande générosité. Elle était une personne extraordinaire qui illuminait le cœur des gens avec son sourire contagieux. Ces qualités resteront gravées dans nos mémoires.

**La famille recevra les condoléances à la Cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le samedi 12 juillet 2025 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en la cathédrale et de là au cimetière des Pins.**

La famille remercie chaleureusement la direction et le personnel attentionné de la Résidence du Lys d'Argent de Saint-Pacôme, la Dre Marie-Ève O'Reilly-Fromentin et ses collègues, le personnel dévoué du CLSC et de l'hôpital de La Pocatière. Un merci particulier à Mme Martine Tanguay pour l'accompagnement généreux et assidu dans les derniers jours de sa vie.

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Merci à tous ceux qui nous entourent d'amour en ce moment difficile.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Marcel Bélanger** (1941-2025)  
Saint-Jean-Port-Joli

À la maison d'Hélène, le 26 juin 2025 à l'âge de 83 ans et 11 mois est décédé monsieur Marcel Bélanger, époux de madame Mariette Pelletier. Fils de feu dame Anne-Marie Deschênes et de feu monsieur Albéric Bélanger, il demeurait à St-Jean-Port-Joli.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pelletier : feu Éva (feu Roland Coulombe), feu William (Albertine Bélanger), Céline (feu Gérard St-Pierre), feu Jeanne-Mance (Gilles Laurendeau), feu Carméline (feu Jean-Baptiste St-Pierre), Thérèse (Jean-Paul Chouinard), Georgette (Gilles Gamache), Ghislaine (feu Jean-Marc Robichaud), feu Benoit (Patricia Ouellet), Nicole, feu Jean-Baptiste (Suzanne Fortin), Jeannine (Serge Gagnon) et Lucie.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de la Maison d'Hélène pour leurs soins professionnels et leur support chaleureux.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, <https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>

**Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire**

**De la Durantaye & Fils**  
4, ch. du Roy Ouest  
Saint-Jean-Port-Joli

**le vendredi 11 juillet de 19 h à 21 h, samedi jour des funérailles à compter de 9 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 12 juillet 2025 à 11 h en l'église de Saint-Jean-Port-Joli, de là au crématorium. Ses cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière paroissial « au bord de l'eau » de Saint-Jean-Port-Joli.**

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : [info@deladurantaye.qc.ca](mailto:info@deladurantaye.qc.ca) Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca)  
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



## Avis de décès

**Clément Lévesque** (1929-2025)  
Mont-Carmel

À la Résidence Pierrette-Ouellet de Mont-Carmel, le 16 juin 2025, est décédé à l'âge de 95 ans et 7 mois, M. Clément Lévesque époux de feu Mme Odette Drapeau. Fils de feu M. Joseph Lévesque et feu Mme Alice Pelletier, il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, situé au 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers à La Pocatière, le vendredi 11 juillet de 19 h à 21 h et le samedi 12 juillet de 9 h à 10 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée, ce même jour à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : Christian (Sonia Lévesque) et Claudine (Mario Roy); ses petits-enfants : Tania et Steven; ses arrière-petits-enfants. Il était le frère et le beau-frère de : feu Yvette (feu Gilbert Bérubé), feu Marguerite (feu Marcellin Plourde), feu Rachel (Bertrand Soucy), feu Henri (Micheline St-Pierre), feu Rémi (Nicole Anctil), feu Cyrille (feu Lucille Bossé), feu Léonard (Candide Anctil), Denise (feu Roland Daigle), Gilbert (feu Nicole Charbonneau), Carmelle (feu Raymond Dionne) et Raymond (Nicole Martel). De la famille Drapeau, il était le beau-frère de : feu Fénélon (feu Aline Caron), feu Marcel (feu Réjeanne Lamarre), feu Réjean (feu Denise Lévesque), feu Marius (feu Angèle Paradis) et feu Venant.

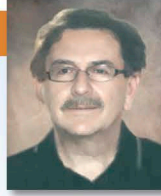
La famille remercie chaleureusement les propriétaires de la Résidence Pierrette-Ouellet, Nancy Lavoie et Yvon Soucy, ainsi que les membres du personnel soignant pour leur présence, leur dévouement et les bons soins prodigués.

En remplacement des traditionnelles marques de sympathie, c'est avec plaisir que la famille prendra connaissance des souvenirs et anecdotes que vous avez vécus avec Clément. Ceci peut être fait sur le site web de l'avis de décès ou une carte de sympathie. Site web : [www.mariuspelletier.com](http://www.mariuspelletier.com)

Direction Funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Avis de décès

**Denis Journault** (1948-2025)  
L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 24 juin 2025, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Denis Journault.

Fils de feu dame Rolande Boucher et de feu monsieur Napoléon Journault, il demeurait à L'Islet.

Il était le frère et le beau-frère de feu Raymond, André (Rachel Kirouac) et Jean-Guy (Georgette Bernier).

Sont aussi affectés par son départ ses neveux et ses nièces : Michel, Martine et Dominic Journault; Isabelle et René Journault, leur conjoint(e), ses cousins et cousines, autres parents et ses ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux membres du personnel de l'Hôpital de Montmagny, pour leur dévouement, leurs attentions ainsi que la qualité de leurs services et de leurs soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3, <http://www.cancer.ca/fr-ca>

**Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire**

**De la Durantaye et Fils**  
61, chemin des Pionniers Est  
L'Islet

**le samedi 12 juillet à compter de 10 h. Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 12 juillet 2025 à 13 h en l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, suivies de l'inhumation de ses cendres au cimetière paroissial.**

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 246-5337, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : [info@deladurantaye.qc.ca](mailto:info@deladurantaye.qc.ca) Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca)  
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



## Avis de décès

**Réjean Bouchard** (1953-2025)  
Montmagny

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le 24 juin 2025, à l'âge de 72 ans est décédé monsieur Réjean Bouchard, conjoint de madame Chantal Bélanger. Il demeurait à Montmagny.

Natif de Saint-Onésime, il était le fils de feu dame Sémida Lizotte et de feu monsieur Aldéric Bouchard.

Il était le frère et le beau-frère de Roland (feu France Gagné), Lucien (France Lemieux), Donat (Odette Fournier), feu Rosaire (Agathe Bélanger), Denise (feu Gérard Gagné), Jacques (Rosalie Deschênes), feu Michel, Jean-Yves (Martine Leclerc), Diane (Alain Tessier), Daniel, Sylvain (Hélène Arbour), Marcel (Micheline Michaud), Céline (Robert Tremblay) et Jean-Claude (Marie-Hélène Ouellet).

Outre les membres de la famille Bouchard et sa conjointe, il laisse dans le deuil, le fils de celle-ci, Samuel B. Bélanger (Fanny Chrétien Pelletier); les petits-enfants : Xavier Fortin, Maze et Damien Bélanger; la mère de Chantal, Eveline Lizotte; de la famille Bélanger : feu Violette, Luce, France (Alain Fournier), Carole, Langis, Danielle (Jocelyn Fortin); leur père feu René Bélanger.

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ses amis (es).

De chaleureux remerciements sont adressés à la merveilleuse équipe de la Maison d'Hélène, pour leur accompagnement, leur soutien, la qualité de leur approche et de leurs soins. Sincère merci également aux équipes des paramédics qui sont intervenues au fil du temps auprès de Réjean, pour leur gentillesse et leur humanité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, <https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>

**Les membres de sa famille vous accueilleront à la maison funéraire**

**De la Durantaye & Fils**  
560, route du Souvenir  
Cap-Saint-Ignace

**le vendredi 11 juillet à compter de 12 h 30. Une célébration en sa mémoire aura lieu le vendredi 11 juillet 2025 à 14 h à la résidence funéraire, suivie de l'inhumation au cimetière de la Montagne à La Pocatière.**

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 246-5337, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : [info@deladurantaye.qc.ca](mailto:info@deladurantaye.qc.ca) Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca)  
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



## Avis de décès

**Dianne Labbé** (1948-2025)  
La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 25 juin 2025, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Dianne Labbé. Elle était la fille de feu M. Émile Labbé et feu Mme Adéline Fontaine. Elle demeurait à La Pocatière et autrefois à Montmagny.

**Selon ses volontés, un moment de recueillement aura lieu ultérieurement en privé avec les membres de sa famille. Elle a été confiée à la Maison funéraire Laurent Normand pour crémation.**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Caroline Rouillard (Jean-Pierre Lecomte), Ghislain Rouillard (Mélanie Leblanc); ses petits-enfants : Evens Benoît (Anne-Sophie Parent), Audrey Benoît; le fils de Mélanie Leblanc : Marc Gallant (Alicia Lapierre); les enfants de Jean-Pierre Lecomte : Jessica Lecomte (Kevin Dupuis) et Alexandre Lecomte; ses arrière-petits-enfants : feu Léonie Benoît et Zachary Benoît; ses sœurs : Céline Labbé (Martin Vallières), Danielle Labbé (François Cliche).

Elle laisse également dans le deuil, le père de ses enfants : Gaétan Rouillard;

ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Rouillard, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier Dre Alexandra Thibault et Élisabeth Desjardins, t.s., de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, (<https://interland3.donorperfect.net/weblink/weblink.aspx?name=E910112QF&id=19>).

La direction a été confiée à la



**Maison funéraire Laurent Normand inc.**  
115, rue Saint-Louis  
Montmagny (Québec) G5V 1N2

Pour renseignements : 418 248-0545, sans frais : 1 888 248-0545, messages de sympathie par télécopieur : 418 248-2621, par courriel : [lnormand@laurentnormand.ca](mailto:lnormand@laurentnormand.ca) ou via le site Web : [www.laurentnormand.ca](http://www.laurentnormand.ca)  
Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec



## 15<sup>e</sup> anniversaire de décès

**Jeannine Ouellet-Gagnon**

« Le temps passe, mais ton souvenir demeurera toujours. »

Gaston



Photo : Benoît Camirand

## Marie-Jo Thério au Théâtre des Prés de Saint-Germain-de-Kamouraska

Le Comité de développement de Saint-Germain et la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon accueilleront Marie-Jo Thério le samedi 12 juillet à 20 h au Théâtre des Prés de Saint-Germain-de-Kamouraska.

Reconnue pour sa présence scénique unique et singulière, Marie-Jo Thério présentera le spectacle *Le 20 de la Maline et quelques lunes*.

*La Maline* est cet album paru à l'aube de l'an 2000, qui a complètement transformé la vie de l'artiste. Atypique, ce disque a tout de suite charmé le public, notamment grâce à la voix de Marie-Jo Thério, et

à sa manière de raconter des histoires qui sortaient des cadres conventionnels de la musique de l'époque.

Marie-Jo Thério a toujours été en marge, et son identité artistique s'est traduite par un style et une approche bien à elle. D'ailleurs, *La Maline* était pour elle comme une période de *coming out*, avec ce qu'elle avait vraiment dans les entrailles. Il y avait beaucoup de courage et de vulnérabilité dans cet album-là. C'était une époque où il était plutôt difficile pour une auteure-compositrice féminine d'afficher ses couleurs.

Vingt ans et quelques lunes plus tard, son album s'écoute encore aussi bien qu'à l'époque.

Quelle est la marque du temps que porte *La Maline*? Elle n'a pas l'âge des calendriers ni du déroulement du vieillissement. Elle porte seulement la marque de l'humain et de l'intemporelle Marie-Jo Thério.

Les billets sont disponibles chez Métro Plus Lebel à La Pocatière, et à la Tabagie Lunik à Saint-Pascal.

Source : Corporation de la Salle André-Gagnon

## Je me souviens de l'eau au Musée de la mémoire vivante

Le 1<sup>er</sup> juillet, le Musée de la mémoire vivante a révélé sa nouvelle exposition temporaire *Je me souviens de l'eau*, qui met en vedette des œuvres des élèves des écoles primaires de L'Islet et de Saint-Cyrille représentant certains de leurs souvenirs en lien avec l'eau, ou des éléments de témoignages de la collection du musée qui leur ont été présentés.

Les élèves ont exploré quatre formes d'art qui ont été mises en commun pour créer une œuvre collective, où le dessin au crayon de bois, le pastel gras, l'aquarelle et le collage ont été mis à contribution.

Les témoignages présentés aux enfants ont abordé des thèmes maritimes tels que la mission des phares du Saint-Laurent, la pêche à l'anguille, le mouvement des glaciers et le canot à glace. Ces capsules seront toujours disponibles en visionnement.

*Je me souviens de l'eau* fait donc le pont entre la région de L'Islet et ses cours d'eau, entre les générations actuelles et futures et les générations passées, et entre l'art et l'histoire.

Source : Musée de la mémoire vivante

Du 17 au 20 juillet 2025

# Festival

## 15<sup>e</sup> édition

# GUITARES EN FÊTE

## L'Islet

| JOUR                   | HEURE         | ACTIVITÉ   | LIEU   |
|------------------------|---------------|--|--|
| JEUDI<br>17 JUILLET    | 13 H 30 :     | <b>PHILIPPE GÉLINAS</b><br>Conférence-spectacle, guitares anciennes                | Café culturel L'Îlette                           |
|                        | 5 À 7 :       | <b>GENEVIÈVE PELLETIER</b>   | Havre du Souvenir                                |
| VENDREDI<br>18 JUILLET | 13 H 30 :     | <b>COURS DE GROUPE DE GUITARE ACOUSTIQUE ET ÉLECTRIQUE AVEC GABRIEL MESSERVIER</b> | Café culturel L'Îlette                           |
|                        | 5 À 7 :       | <b>PARALLAXE</b>   | Havre du Souvenir                                |
|                        | 19 H 30 :     | <b>DANS L'SHED</b>   | Scène Desjardins du Festival Guitares en fête    |
| SAMEDI<br>19 JUILLET   | 11 H À 16 H : | <b>SALON DE LA GUITARE</b>   | Musée maritime du Québec - Capitaine J.E Bernier |
|                        | 11 H :        | <b>RAPHAËL BILODEAU ET MARC BILODEAU</b><br>MAQUILLAGE AVEC CRÉATIONS ÉTINCELLES   | Musée maritime du Québec - Capitaine J.E Bernier |
|                        | 14 H :        | <b>HERENCIA LATINA</b>   | Havre du Souvenir                                |
| DIMANCHE<br>20 JUILLET | 19 H 30 :     | <b>OTHMAN WAHABI</b>   | Havre du Souvenir                                |
|                        | 21 H :        | <b>DJELY TAPA</b>  | Havre du Souvenir                                |
|                        | 11 H :        | <b>MÉLANIE PELLETIER ET BLANCHE COMTOIS</b>  | Chapelle des Marins                              |
|                        |               | 13 H 30 : <b>MÔNICA FREIRE</b>   | Salle Havre du Souvenir                          |
|                        |               | 15 H : <b>CARL MAYOTTE</b>   | Salle Havre du Souvenir                          |
|                        |               | 19 H 30 : <b>BEATLES STUDIO</b>  | Salle Havre du Souvenir                          |

Contribution volontaire

20\$/soirée\*

Gratuit 17 ans et moins

\*Billets en vente le soir du spectacle et argent comptant seulement.

WWW.GUITARESENFETE.COM

f

PRÉSENTÉ PAR:

ARTS & Culture L'Islet

Café

CULTUREL L'ÎLETTE

Exposition en Arts visuels: Charlotte Beaudin

Exposition tableaux, bandes dessinées des légendes de L'Islet

Exposition de masques



## OFFRE D'EMPLOI SECRÉTAIRE

La Fabrique de Saint-André est à la recherche  
d'une personne possédant des aptitudes  
en comptabilité et en administration.

Ce poste de secrétaire est offert pour une durée  
de 8 heures par semaine. Le salaire est à discuter.

Toute personne intéressée peut communiquer avec :  
Pierre Lebel au 418 894-4602 ou  
Stéphane Canuel 418 559-7107

3193H2725



### AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

#### VIDANGE, TRANSPORT, DISPOSITION ET TRAITEMENT DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES, DES FOSSES DE RÉTENTION ET DES PUISARDS

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions pour la vidange, le transport, la disposition et le traitement des boues des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards pour les années 2025 à 2028 inclusivement.

#### DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie du devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca) en payant les coûts prévus. **Les documents seront disponibles à compter du mercredi 9 juillet 2025.**

#### CONDITIONS DE SOUMISSION

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions doivent être faites sur la formule et le bordereau de soumission fournis avec le devis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie de soumission doit être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Pascal ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

#### OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Madame Marie-Ève Blache-Gagné, greffière adjointe, **jusqu'à 11 h**, heure en vigueur localement, **le mercredi 6 août 2025** pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes devront porter la mention « **Soumission – Vidange, transport, traitement et disposition des boues des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards** ».

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Saint-Pascal ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, le 2 juillet 2025.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H2725 - 2



*Tu veux une carrière dans un  
domaine qui sort de l'ordinaire?*

# ON A UNE PLACE POUR TOI!

Regarde notre **site web**  
**pour nous connaître,**  
voir nos offres d'emploi et  
transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à

 [carrieres@fonderiepoitras.com](mailto:carrieres@fonderiepoitras.com)

Offres d'emploi

7429E205



## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

### 1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 7 juillet 2025, le Conseil municipal de la municipalité de Kamouraska a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro **2025-03**
- Projet de Règlement de zonage numéro **2025-04**
- Projet de Règlement sur la construction numéro **2025-06**
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro **2025-06**
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro **2025-07**
- Projet de Règlement sur la tarification numéro **2025-08**
- Projet de Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantations et d'intégrations architecturale numéro **2025-09**

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Kamouraska suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990.

### 2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

#### 2.1 Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2025-03

Le projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2025-03 remplace, à toutes fins que de droits, le Règlement numéro 1991-05 sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Kamouraska.

#### Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la municipalité de Kamouraska. Plus précisément, le plan d'urbanisme se donne comme priorité d'assurer un développement harmonieux, axé sur la consolidation des milieux urbanisés existants, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la pérennité des paysages, en harmonie avec les activités agricoles et récréotouristiques, base de l'économie locale.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

#### Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que défini à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la municipalité de Kamouraska prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en 5 thèmes :

#### Orientation 1 – Préserver et valoriser le noyau villageois

- Assurer une réserve foncière suffisante afin d'assurer une croissance de la municipalité;
- Diversifier l'offre en logements afin de répondre aux besoins des citoyens ;
- Assurer la qualité des nouveaux développements résidentiels;
- Encourager le maintien et l'implantation de commerces qui s'intègrent adéquatement dans le milieu;
- Offrir des infrastructures municipales adéquates et sécuritaires;
- Assurer une bonne communication de la qualité de vie à Kamouraska;
- Renforcer l'importance de l'art et de la culture dans l'identité de Kamouraska;
- Assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usages et les différents usagers;

#### Orientation 2 – Privilégier un développement touristique et de villégiature respectueux de la capacité de support du territoire d'accueil

- Caractériser les secteurs de villégiature et encadrer le développement de la villégiature;
- Encadrer le développement des commerces touristiques;
- Développer des liens intermunicipaux dans l'axe du fleuve;

- Encadrer le développement dans le secteur du Cap Taché;
- Protéger et mettre en valeur la promenade de l'avenue Leblanc;

#### Orientation 3 – Un milieu agricole à protéger, développer et mettre en valeur

- Mettre en valeur l'agriculture locale et favoriser le développement durable des activités agricoles;
- Assurer la pérennité du couvert forestier;

#### Orientation 4 – Mise sur la protection et la mise en valeur des éléments identitaires de Kamouraska

- Préserver et mettre en valeur le cadre bâti sur l'ensemble du territoire;
- Accroître et mettre en valeur les aménagements paysagers;
- Reconnaître les corridors panoramiques et les routes champêtres et protéger les éléments d'intérêt esthétique et les points de vue;

#### Orientation 5 – Assurer la protection de l'environnement urbain et naturel par la gestion des contraintes naturelles et anthropiques

- Protéger les berges afin de préserver l'esthétique du milieu et son potentiel écologique;
- Protéger et mettre en valeur les milieux et les paysages naturels;
- S'adapter aux changements climatiques et réduire les îlots de chaleur;
- Protéger la qualité des eaux souterraines;
- Rehausser le cadre environnemental de la municipalité;
- Assurer la gestion des impacts liés aux contraintes anthropiques;

#### Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation.

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont conséquentes avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Correspond au cœur du village, représentant les concentrations urbaines actuelles et les espaces que la Municipalité souhaite réserver pour l'expansion future. Réfère aux fonctions résidentielles, commerciales, publiques et de loisirs.
- **Agricole** – Concerne la zone agricole permanente telle que décrétée par le gouvernement du Québec. Elle inclut les milieux agricoles dynamiques comprenant de vastes espaces homogènes dont la principale activité est l'agriculture et ses activités connexes.
- **Protection intégrale** – Regroupe les milieux naturels écologiquement sensibles et d'intérêt. Elle comprend également les îles situées sur le Fleuve-Saint-Laurent. On vise par cette affectation une protection adéquate du paysage et de l'équilibre écologique, en ne permettant que des activités humaines ayant peu d'impact.

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fera par zone.

#### 2.2 Projet de règlement de zonage numéro 2025-04

Le projet de Règlement de zonage numéro 2025-04 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 1991-02 de la municipalité de Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Kamouraska.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

#### a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- M Mixte
- C Commerciale
- P Publique et institutionnelle
- A Agricole
- ID Îlot déstructuré
- Co Conservation

#### b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services

- I Industriel
- P Public et institutionnel
- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture
- Co Conservation

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Normes spécifiques aux zones de villégiature
- Normes spécifiques aux éoliennes
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

### 2.3 Projet de Règlement sur la construction numéro 2025-06

Le projet de Règlement de construction numéro 2025-06 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 1991-04 de la municipalité de Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Kamouraska.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel;
- La fortification des bâtiments;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démolé ou déplacé.

### 2.4 Projet de règlement sur le lotissement numéro 2025-05

Le projet de Règlement de lotissement numéro 2025-05 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 1991-03 de la municipalité de Kamouraska et ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Kamouraska.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

### 2.5 Projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro 2025-07

Le projet de Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2025-07 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 1991-01 de la municipalité de Kamouraska ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Kamouraska.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

## 3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 juillet 2025 à 19 h 30, à la salle communautaire, située au 67 avenue Morel à Kamouraska. Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, au bureau municipal situé au 67, avenue Morel à Kamouraska (Québec)

Donné à Kamouraska, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025.

La Greffière  
Mychelle Lévesque

# Victoire écrasante des Industries Desjardins à domicile

Les Industries Desjardins ont utilisé leur arme favorite à Saint-Pascal, frappant trois coups de circuit pour vaincre le Bérubé GM de Trois-Pistoles par le pointage de 15 à 1, le 29 juin au Kamouraska.

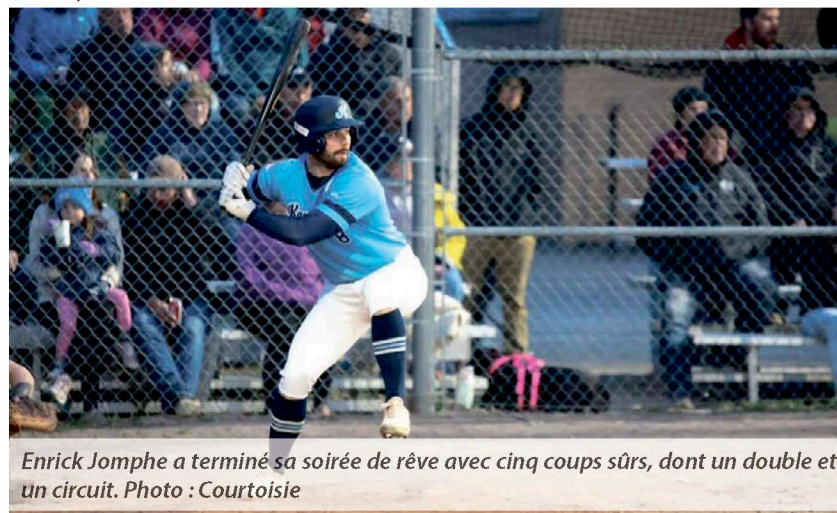
Samuel Laforest a ouvert la marque pour les visiteurs en frappant un simple productif dès la première manche, mais Jérémie Maillé-Bizier a répliqué avec un double pour créer l'égalité 1-1.

En deuxième manche, les Industries Desjardins ont profité des circuits de Maxime Bougelas et de Cédric Lizotte pour prendre une avance de 5 à 1. Les locaux ont inscrit quatre autres points en troisième, dont deux sur le simple d'Émilien Plouffe. Enrick Jomphe a claqué un circuit de deux points en quatrième manche, et le reste n'était plus qu'une formalité pour Kamouraska.

Au monticule, Jérémie Maillé-Bizier a mérité la victoire, n'accordant que trois coups sûrs en six manches. Le partant Tristan Michaud-Thériault essuie la défaite pour Trois-Pistoles. Il a concédé neuf points sur dix coups sûrs en trois manches.

Cette victoire des Industries Desjardins ravive la course pour le troisième rang, alors que les Braves Batitech (6-5) et le Frontière FM (5-4) glissent d'un rang. De son côté, le Bérubé GM (2-9) se retrouve dans une lutte avec les Allées du Boulevard pour le dernier rang.

Source : Ligue sénior Puribec



Enrick Jomphe a terminé sa soirée de rêve avec cinq coups sûrs, dont un double et un circuit. Photo : Courtoisie

## Une cinquième victoire consécutive pour le CIEL-FM

Dans un duel de lanceurs d'à peine une heure et 40 minutes, le CIEL-FM de Rivière-du-Loup a récolté une cinquième victoire consécutive en disposant des Industries Desjardins du Kamouraska par le pointage de 2 à 1, le 27 juin dernier à la maison.

En troisième manche, pour Kamouraska, Jacob Beaulieu a réussi un simple qui a poussé Martin Bossé au marbre pour faire 1-0. Jacob Thériault, Jimmy Durette, et Vincent Tardif avec le point produit ont ensuite frappé des simples pour provoquer l'égalité 1-1.

Source : Ligue sénior Puribec

En fin de sixième manche, le CIEL-FM a construit le point de la victoire. Frédéric Tardif a soutiré un but sur balles au lanceur Émilien Plouffe. Yannick Michaud a réussi l'amorti-sacrifice, et Joseph Lebel-Sirois un roulant à l'avant-champ, poussant Tardif au troisième coussin. Un mauvais lancer a permis à ce dernier de venir croiser le marbre.

Le partant de Rivière-du-Loup Juan Borrás n'a permis qu'un seul point sur trois coups sûrs en sept manches, retirant huit frappeurs sur des prises. Pour les visiteurs,



Frédéric Tardif est allé chercher un but sur balles en sixième manche avant de marquer le point de la victoire sur un mauvais lancer. Photo : Les productions Versatiles

# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

#### 1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors de la séance ordinaire tenue le mercredi 2 juillet 2025, le Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Ouelle a adopté par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro **2025-08**
- Projet de Règlement de zonage numéro **2025-05**
- Projet de Règlement sur la construction numéro **2025-07**
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro **2025-06**
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro **2025-04**

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Rivière-Ouelle suite à l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990.

#### 2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

##### 2.1 Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2025-08

Le projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2025-08 remplace, à toutes fins que de droits, le Règlement numéro 1990-7 sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Rivière-Ouelle ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Rivière-Ouelle.

##### Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la municipalité de Rivière-Ouelle. Plus précisément, le plan d'urbanisme se donne comme priorité d'assurer un développement harmonieux, axé sur la consolidation des milieux urbanisés existants, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la pérennité des paysages, en harmonie avec les activités agricoles et récréotouristiques, base de l'économie locale.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

##### Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que prescrit à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la municipalité de Rivière-Ouelle prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en 5 thèmes :

##### Orientation 1 – Consolider, dynamiser et animer le périmètre urbain de Rivière-Ouelle

- Consolider le développement urbain;
- Diversifier l'offre résidentielle;
- Favoriser un milieu de vie attractif;
- Stimuler l'implantation de commerces le long de la route 132;
- Élaborer une stratégie d'intervention municipale pour accroître la population résidente permanente;
- Maintenir une offre en équipements publics de qualité et adaptés aux besoins de la population.

##### Orientation 2 – Renforcer le tourisme de racines et culturel, et le patrimoine naturel et bâti de Rivière-Ouelle

- Promouvoir la culture et l'histoire de Rivière-Ouelle;
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti;
- Déployer un réseau de déplacement actif sécuritaire et fonctionnel.

##### Orientation 3 – Encadrer le développement de la villégiature

- Caractériser les espaces de villégiature existants;
- Encadrer les accès au secteur de villégiature;

- Assurer une insertion cohérente des nouveaux projets de développement.

##### Orientation 4 – Protéger développer et mettre en valeur le territoire agricole

- Consolider l'utilisation du potentiel agricole et protéger les terres agricoles de qualité;
- Assurer le développement et la diversification des activités agricoles;
- Soutenir la transition vers des pratiques agricoles durables favorisant la santé des sols et la qualité de l'eau;
- Maintenir l'intégrité du couvert forestier.

##### Orientation 5 – Assurer la protection de l'environnement et mettre en valeur les milieux naturels

- Protéger les berges afin de préserver l'esthétique, l'écologie et prévenir les risques;
- Protéger et mettre en valeur les milieux et les paysages naturels
- Anticiper les changements climatiques et réduire les îlots de chaleur.

##### Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation.

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont conséquentes avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Correspond au cœur du village, représentant les concentrations urbaines actuelles et les espaces que la Municipalité souhaite réserver pour l'expansion future. Réfère aux fonctions résidentielles, commerciales, publiques et de loisirs.
- **Agricole** – Concerne la zone agricole permanente telle que décrétée par le gouvernement du Québec. Réfère aux activités liées à l'agriculture, avec ou sans élevage.
- **Protection intégrale** – Représente le secteur côtier où on retrouve des écosystèmes d'intérêt. Cette affectation vise à protéger et mettre en valeur tout en donnant l'accessibilité limitée à la population. Aucune construction n'y est permise.
- **Villégiature** – Réfère à la villégiature le long de la côte dans les secteurs de la Pointe et du Quai, structurée par les attraits naturels et notamment la proximité du fleuve Saint-Laurent. On y retrouve des concentrations résidences secondaires et permanentes ainsi que équipements récréatifs saisonnier (camp de vacances, camping)

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fera par zone.

##### 2.2 Projet de règlement de zonage numéro 2025-05

Le projet de Règlement de zonage numéro 2025-05 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 1991-2 de la municipalité de Rivière-Ouelle ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Rivière-Ouelle.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

##### a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- RZ Résidentielle de réserve
- RZI Résidentielle de réserve libre immédiatement
- M Mixte
- P Publique et institutionnelle
- A Agricole
- ID Îlot déstructuré
- Pi Protection intégrale
- V Villégiature

##### b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services
- I Industriel
- P Public et institutionnel

- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture
- Co Conservation

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

### 2.3 Projet de Règlement sur la construction numéro 2025-07

Le projet de Règlement de construction numéro 2025-07 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 1991-4 de la municipalité de Rivière-Ouelle ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Rivière-Ouelle.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel;
- La fortification des bâtiments;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démolé ou déplacé.

### 2.4 Projet de règlement sur le lotissement numéro 2025-06

Le projet de Règlement de lotissement numéro 2025-06 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 1991-3 de la municipalité de Rivière-Ouelle et ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Rivière-Ouelle.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

### 2.5 Projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2025-04

Le projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2025-04 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 85 de la municipalité de Rivière-Ouelle ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Rivière-Ouelle.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

## 3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 23 juillet 2025 à 19 h 30, au bureau municipal situé au 133, route 132, à Rivière-Ouelle.

Au cours de cette assemblée publique seront présentés les différents projets de règlements et les conséquences de leur adoption. Certains règlements seront susceptibles d'approbation référendaire.

Les personnes et organismes intéressés pourront soumettre leurs interrogations et faire part de leurs commentaires aux membres du Conseil municipal concernant l'application de ces différentes dispositions réglementaires.

Ces différents projets de règlements peuvent être consultés sur le site web de la Municipalité : [riviereouelle.ca](http://riviereouelle.ca) ou sur place au bureau municipal situé au 133, route 132, à Rivière-Ouelle, du lundi au jeudi, de 9 h à 16 h.

Donné à Rivière-Ouelle, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025.

Gilles Piché  
Directeur général et greffier-trésorier

033E7725

## BINGO COMMUNAUTAIRE

**Rivière-Ouelle NOUVEAUTÉ.** Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle innovent : lot cumulatif sur tour spécial avec possibilité de gain à 1100\$ après 12 semaines. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2500\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

## CERCLE DE FERMIERES

**Saint-Pascal MARCHÉ PUBLIC.** Le Cercle sera présent au Marché public de Saint-Pascal les 29 juin, 27 juillet, 7 septembre et 5 octobre 2025, de 10 à 14 heures.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS

**Saint-Pascal PÉTANQUE.** Le Festival Bonjour La Visite arrive à grands pas, soit le samedi 02 août 2025 à 8h00. C'est le moment de vous inscrire : 1 équipe, 3 joueurs et un nom d'équipe. Je vous attends avec grand plaisir : Nicole Despatis au 418 308-0563 ou [andregauthier1950@gmail.com](mailto:andregauthier1950@gmail.com).

## HEMA-QUEBEC

**Saint-Pascal COLLECTE DE SANG.** Héma-Québec a un urgent besoin de sang! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le lundi 21 juillet 2025 de 14h à 19h30h. Lieu : Centre socio culturel de Saint-Pascal, 470 rue Notre-Dame, Saint-Pascal. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT ([hema-quebec.qc.ca](http://hema-quebec.qc.ca) ou au 1 800 343-7264).

## LE 10-90

**L'Islet CHAMPION POINTEUR.** Le 10-90 L'Islet présente pour la toute première fois dans l'est du Québec, Champion Pointeur. Il s'agit d'un concours individuel d'adresse et de précision pour les joueurs de pétanque. Ce concours aura lieu le samedi 26 juillet 2025 à 13h au parc Rocher Panet de L'Islet. Inscrivez-vous!

tion sur place possible de 11h à 12h30. Prix : 10\$ (dont 8\$ sont retournés en bourses.) Pour informations supplémentaires : [le1090lislet@gmail.com](mailto:le1090lislet@gmail.com) ou 418 291-2071

**TOURNOI DE PÉTANQUE.** Le 10-90 L'Islet présente son prochain tournoi régional de pétanque le samedi 12 juillet 2025 au parc Rocher Panet de L'Islet. Inscription de 10h à 10h30. Cadrage 4 parties 2 pointeurs formés + 1 capitaine à la pige. Équipes formées par ordinateur. Coût \$10. Casse-croûte sur place. Pour informations supplémentaires : [le1090lislet@gmail.com](mailto:le1090lislet@gmail.com) ou 418 291-2071 (Robert Tardif).

## LES ALCOOLIQUES ANONYMES

**Saint-Pascal**  
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, [www.aa.org](http://www.aa.org).

## LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

## NARCOTIQUES ANONYMES

**-La Pocatière**  
**Groupe Revivre.** Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite.  
**-Rivière-du-Loup**  
**Groupe Courage.** Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

## PATRIMOINE CANADIEN

**Sainte-Louise GALA DE MUSIQUE CANADIENNE.** À l'occasion de la Fête du Canada, un gala de musique, subventionné par Patrimoine canadien, aura lieu le dimanche 29 juin 2025 à 13h. Lieu : Salle du 125e de Sainte-Louise. Accompagnement par l'Orchestre Rive Sud. Entrée gratuite. Activité organisée par le Centre des Loisirs de Ste-Louise

# Petites annonces

## ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

## AUTOMOBILES/MOTORSISÉS

PNEUS. 4 pneus d'été montés sur magues 5 trous 195/70/R14. 4 pneus d'hiver montés sur roues ordinaires 5 trous 195/70/R14. Ayant servi 2 étés et 2 hivers. A voir et faites une offre raisonnable. Pour informations, appelez Claire au 418 308-9721 (14/07)

## ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, VTT, motos, neiges et voitures au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

## LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

**LEMIEUX**  
LOCATION  
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,  
CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE  
**418.856.2824**

## RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(car-ré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . [www.lesseductrices.ca](http://www.lesseductrices.ca)

Pilage - Recouvrement  
Mouleurs de tôle  
Tôles à toitures à l'ancienne

**FERBLANTERIE DE L'EST INC.**  
les  
**Bardeaux TM**  
REVÊTEMENT  
Tél.: 418 492-1384  
Télex.: 418 492-6432  
Cell.: 418 860-6432  
260, RUE VARIN, SAINT-PASCAL

  
Gaétan Ouellet, prop.  
333510724

**Roma** Alternateurs et Démarreurs  
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

SPÉCIALITÉS :  
- Alternateurs et démarreurs  
(vente de neufs et réusinés) **INTERSTATE BATTERIES**

AUTRES :  
- Moteur électrique - Pompe - Outillage  
- Ventes de batteries INTERSTATE

151, Route 132, La Pocatière  
418 856-6210 • 1 800 530-6210  
[altdem\\_roma@hotmail.com](mailto:altdem_roma@hotmail.com)



VOTRE DESTINATION MODE  
POUR TOUTE LA FAMILLE

**AUBAINERIE**

RIVIÈRE DU LOUP | 278, BOUL. DE L'HÔTEL-DE-VILLE